

RÉSULTATS

Attijariwafa bank
au 30 juin 2017

Communication financière

2017



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

Croire en vous

Attijariwafa bank

SA au capital de 2 035 272 260 DH – Siège social : 2, boulevard Moulay Youssef, 20000 Casablanca, Maroc
Téléphone +212 (0)522 22 41 69 ou +212 (0)522 29 88 88 – RC 333 – IF 01085221

www.attijariwafabank.com

Des performances très satisfaisantes portées par une stratégie ambitieuse

Le Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank s'est réuni le 13 septembre 2017, sous la présidence de M. Mohamed El Kettani pour examiner l'activité et arrêter les comptes au 30 juin 2017.

- > Total bilan consolidé
- > Fonds propres consolidés
- > Produit net bancaire
- > Résultat d'exploitation
- > Résultat net consolidé
- > Résultat net part du Groupe

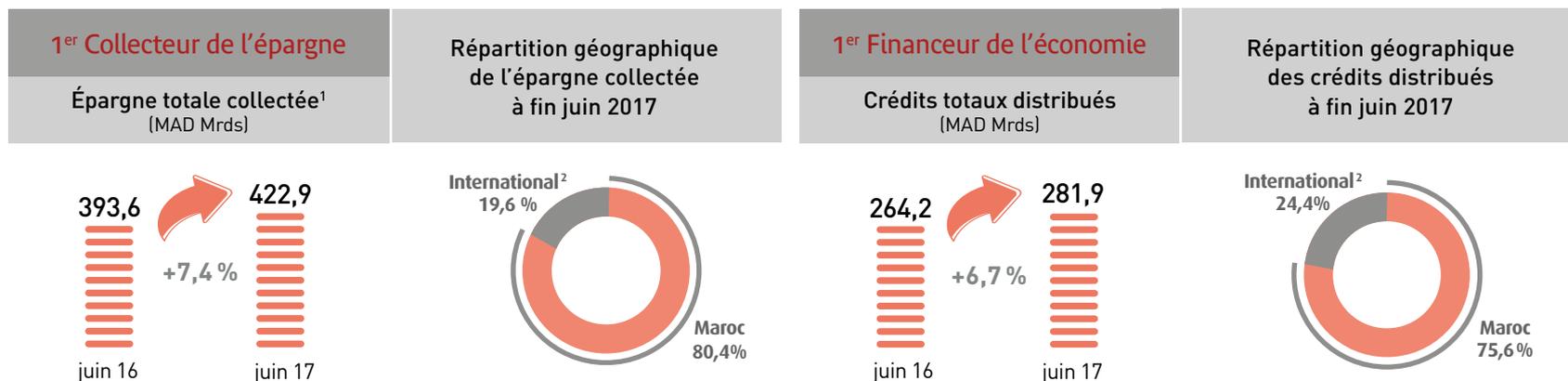
- > Nombre de clients
- > Total réseau
- > Effectif total

467,1 milliards de dirhams
47,6 milliards de dirhams
10,5 milliards de dirhams
4,8 milliards de dirhams
3,3 milliards de dirhams
2,6 milliards de dirhams

8,8 millions
4 090 agences dans 26 pays
19 430 collaborateurs

+12,2 %
+15,5 %
+4,1 %
+8,7 %
+10,4 %
+5,4 %
(+7,6 % à périmètre constant)

Variations entre le 30 juin 2016 et le 30 juin 2017



(1) Total dépôts clientèle consolidés + Encours de gestion d'actifs + Encours de bancassurance

(2) International : Afrique du Nord (Tunisie, Mauritanie, Egypte), UEMOA (Sénégal, Burkina-Faso, Mali, Côte-d'Ivoire, Togo, Niger et Bénin), CEMAC (Cameroun, Congo et Gabon), Europe (Belgique, France, Allemagne, Pays-Bas, Italie, Espagne et Suisse), Dubai, Riyadh, Londres, Tripoli et Montréal.

Attijariwafa bank enregistre, au titre du premier semestre 2017, de bonnes performances financières et commerciales portées par une légère reprise de la croissance des crédits et par la poursuite de la normalisation du coût du risque au Maroc.

RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ EN PROGRESSION DE 10,4%

Le produit net bancaire s'établit à **10,5 milliards de dirhams** en progression de **4,1%**. Le résultat d'exploitation s'améliore, quant à lui, de **8,7% à 4,8 milliards de dirhams** grâce à la baisse du coût du risque (-17,3%), principalement au Maroc et à la maîtrise continue des charges d'exploitation (+4,8%) et ce, malgré les investissements consentis dans le cadre du déploiement du plan stratégique « **Énergies 2020** ».

Le résultat net consolidé s'accroît de **10,4% à 3,3 milliards de dirhams** et le résultat net part du groupe ressort à **2,6 milliards de dirhams** en amélioration de **5,4%**. La croissance du RNPG est portée par l'ensemble des pôles d'activités : Banque au Maroc (+12,2%), SFS (+5,8%), BDI (+19,4%) et Assurance (-48,9% suite à la baisse de la participation dans Wafa Assurance de 79,29% à 39,65%). À périmètre constant, le RNPG augmente de **7,6%**.

La solidité financière du Groupe se renforce à travers la hausse de **6,4 milliards de dirhams** des fonds propres à **47,6 milliards de dirhams (+15,5%)** et la rentabilité financière se maintient aux meilleures normes (RoE : 15,6%, RoA : 1,5%)*.

ATTIJARIWAFAWA BANK EGYPT : UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT AMBITIEUX

Attijariwafa bank a finalisé, en date du 3 mai 2017, la réalisation effective de l'acquisition de 100% de Barclays bank Egypt, devenue depuis Attijariwafa bank Egypt.

Au titre du premier semestre 2017, Attijariwafa bank Egypt réalise une croissance significative de ses principaux indicateurs dans un environnement marqué par une forte croissance des crédits et par un élargissement des marges d'intérêt. Le PNB et le résultat net s'établissent respectivement à **1 190 millions de dirhams** et **508 millions EGP** (soit **661 millions de dirhams** et **282 millions de dirhams****), en hausse de **35,0%** et de **36,3%** par rapport au premier semestre 2016.

Attijariwafa bank Egypt affiche, au 30 juin 2017, des niveaux de rentabilité et de capitalisation très satisfaisants (RoE de 29,9%, RoA de 4,0% et ratio CET1*** de 17,3%).

Dès la prise de contrôle, les équipes se sont attelées à l'élaboration du plan stratégique 2022 d'Attijariwafa bank Egypt. À l'horizon de ce plan, Attijariwafa bank Egypt se donne pour objectif de **renforcer significativement sa position dans le paysage bancaire égyptien**.

ENGAGEMENT CONFIRMÉ DE L'ENSEMBLE DES ÉQUIPES POUR LA RÉUSSITE DE « ÉNERGIES 2020 »

Au Maroc, le premier semestre 2017 a été caractérisé par une large mobilisation autour de l'exécution de

« **Énergies 2020** » lancé en juin 2016. Attijariwafa bank vise à se positionner comme la **banque relationnelle de référence** centrée sur la **satisfaction des besoins de sa clientèle** et tirant profit **des technologies nouvelles** liées au **digital** et l'**exploitation des données « Big Data »**.

En 2017, Attijariwafa bank a réalisé des avancées organisationnelles et technologiques importantes en matière de **distribution multicanal, d'amélioration des plateformes e-banking, de digitalisation de ses processus** (ex : ouverture de comptes, crédit immobilier, crédit de consommation,...) et de « **Big Data** ». Ces évolutions permettent de mieux comprendre les besoins du client et de lui fournir une offre de valeur de plus en plus personnalisée et une expérience optimisée.

En juillet 2017, **Bank Assafa** a démarré son activité en tant que **banque participative**, présente dans **15 villes** avec **21 agences**. Cette nouvelle filiale capitalise sur les **8 années d'expérience** du groupe Attijariwafa bank, **pionnier au Maroc en matière de finance participative**, à travers le lancement de sa société de financement spécialisée dès 2009.

Le Conseil d'Administration a félicité l'ensemble des équipes du Groupe pour les performances réalisées au titre du premier semestre 2017.

Le Conseil d'Administration
Casablanca, le 13 septembre 2017

(*) RoE et RoA calculés sur la base d'un résultat net incluant 6 mois du résultat net de Attijariwafa bank Egypt. En effet, Attijariwafa bank Egypt a été consolidée avec 2 mois de résultat suite à la réalisation effective de la transaction le 03 mai 2017.

(**) 1EGP = 0,555767 MAD au 30 juin 2017

(***) Ratio de solvabilité (fonds propres de base, Common Equity Tier 1)

NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards -IFRS-) ont été appliquées aux comptes consolidés du groupe Attijariwafa bank à compter du 1^{er} semestre 2007 avec bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2006.

Dans les comptes consolidés présentés au 30 juin 2017, le groupe Attijariwafa bank a appliqué les normes et principes de l'International Accounting Standards Board (IASB) dont l'application est obligatoire.

Principe de consolidation :

Norme :

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités étrangères et nationales dont le Groupe détient des participations directes ou indirectes.

De même, le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini « entités ad hoc » contrôlées par l'établissement de crédit assujéti, et ce même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

La nature du contrôle détermine la méthode de consolidation à savoir : Intégration globale pour les entités contrôlées exclusivement selon la norme IFRS 10 « États financiers consolidés » et la mise en équivalence pour les entreprises associées et les coentreprises selon la norme IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ».

Options retenues par Attijariwafa bank :

Le groupe Attijariwafa bank intègre dans son périmètre de consolidation les entités dont :

- Il détient, directement ou indirectement, au moins 20 % de ses droits de vote existants et potentiels ;
- Les chiffres consolidés remplissent une des limites suivantes :
 - Le total bilan de la filiale est supérieur à 0,5 % du total bilan consolidé ;
 - La situation nette de la filiale est supérieure à 0,5 % de la situation nette consolidée ;
 - Le chiffre d'affaires ou produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0,5 % des produits bancaires consolidés.

Les OPCVM dédiés sont consolidés conformément à IFRS 10 qui explicite la consolidation des entités ad hoc et plus particulièrement les fonds sous contrôle exclusif.

Enfin, sont exclues du périmètre de consolidation, les entités contrôlées ou sous influence notable dont les titres sont détenus en vue d'une cession à brève échéance.

Les immobilisations :

Immobilisations corporelles :

Norme :

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes : Le modèle du coût ou le modèle de la réévaluation.

Le modèle du coût

Le coût correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable doit être comptabilisée à son montant réévalué. Il s'agit de sa juste valeur à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements et des pertes de valeur ultérieures.

L'approche par composants correspond à la décomposition d'une immobilisation corporelle selon ses composants (constituants) les plus significatifs. Ils doivent être comptabilisés séparément et amortis de façon systématique sur la base de leurs durées d'utilité propres, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques y afférents.

La durée d'utilité représente la durée d'amortissement des immobilisations en normes IFRS.

La base amortissable d'un actif correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

La valeur résiduelle est le prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

Les coûts d'emprunt

La norme IAS 23 « Coûts d'emprunt » ne permet pas de comptabiliser immédiatement en charges les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif éligible. L'ensemble de ces coûts d'emprunt doit être incorporé dans le coût de l'actif. Les autres coûts d'emprunts doivent être comptabilisés en charges.

Options retenues par Attijariwafa bank :

La norme Groupe est de retenir le modèle du coût. Toutefois, l'option de juste valeur pourrait être utilisée sans justification de ce choix avec comme contre-partie un compte de capitaux propres.

Attijariwafa bank a décidé de ne pas multiplier les plans d'amortissement et d'avoir un plan d'amortissement identique dans les comptes consolidés en normes IFRS.

Au niveau de l'approche par composants, le Groupe a décidé de ne pas isoler des composants dont la valeur brute est inférieure à 1 000 KMAD.

Le coût historique d'origine est décomposé selon la répartition du coût à neuf en fonction des données techniques.

Valeur résiduelle :

La valeur résiduelle des composants autres que le terrain est supposée nulle. En effet, la valeur résiduelle est logée au niveau de la composante pérenne du bien qui n'est autre que le terrain (qui par sa nature n'est pas amortissable).

Immeubles de placement :

Norme :

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou bien profiter des deux.

Un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise, contrairement à la production ou la fourniture de biens ou de services constituant l'objet principal de l'utilisation d'un bien immobilier occupé par son propriétaire.

Une entité a le choix entre :

Le modèle de la juste valeur : si l'entité opte pour ce traitement, il doit être applicable à l'ensemble des immeubles de placement ;

Le modèle du coût :

Dans les deux cas, une estimation de la juste valeur des immeubles de placement reste obligatoire, pour la comptabilisation au bilan ou la présentation en annexes.

Seul le passage du modèle du coût au modèle de la juste valeur est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Les immeubles de placement sont représentés par l'ensemble des immeubles hors exploitation hormis les immeubles destinés au personnel et les immeubles destinés à être vendus dans un délai d'un an. La norme Groupe est aussi de retenir tous les immeubles d'exploitation loués à des sociétés hors Groupe.

Pour la valorisation des immeubles de placement, l'option retenue par Attijariwafa bank est le coût historique corrigé selon l'approche par composants. L'information de la juste valeur devrait être présentée en annexes.

Immobilisations incorporelles :

Norme :

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable sans substance physique.

Un actif incorporel satisfait au critère d'identifiabilité lorsqu'il :

- est séparable, c'est-à-dire qu'il peut être séparé de l'entité et être vendu, transféré, concédé par licence, loué ou échangé, soit de façon individuelle, soit dans le cadre d'un contrat, avec un actif ou un passif lié ; ou
- résulte de droits contractuels ou d'autres droits légaux, que ces droits soient ou non cessibles ou séparables de l'entité ou d'autres droits et obligations.

Deux méthodes d'évaluation sont possibles :

- Le modèle du coût ;
- Le modèle de la réévaluation. Ce traitement est applicable si le marché est actif.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle. Par contre, une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée est amortie sur cette durée.

Une immobilisation incorporelle produite en interne est comptabilisée si elle est classée, dès la phase de recherche et développement, en tant qu'immobilisation.

Options retenues par Attijariwafa bank :

La norme Groupe consiste à ne pas multiplier les plans d'amortissement et d'avoir un plan d'amortissement identique dans les comptes consolidés IAS/IFRS.

Les frais d'acquisition non encore amortis en tant que charges à répartir au 01/01/2006 ont été retraités en contrepartie des capitaux propres.

Droits au bail :

Les droits au bail comptabilisés en comptes sociaux ne sont pas amortis. En comptes consolidés, ils font l'objet d'un plan d'amortissement selon leur durée d'utilité.

Fonds de commerce :

Les fonds de commerce comptabilisés au niveau des comptes sociaux des différentes entités consolidées ont fait l'objet de revue pour valider le mode de leur comptabilisation dans le cadre des normes IAS/IFRS.

Logiciels :

Les durées de vie des logiciels utilisés sont différenciées selon la nature des logiciels concernés (logiciels d'exploitation ou logiciels de bureautique).

Valorisation des logiciels développés en interne :

La direction des Systèmes d'Information Groupe fournit les éléments nécessaires à la valorisation des logiciels développés en interne. Dans le cas où la valorisation n'est pas fiable, aucune immobilisation n'est à enregistrer.

Les droits de mutation, honoraires commissions et frais d'actes : sont selon leur valeur enregistrés en charges ou intégrés au coût d'acquisition.

Le suivi de plans d'amortissement distincts entre les comptes sociaux et les comptes IFRS est effectué dès lors que l'écart est supérieur à 1000 KMAD.

Goodwill :

Norme :

Coût d'un regroupement d'entreprises :

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à la méthode de l'acquisition selon laquelle le coût d'acquisition correspond à la contrepartie transférée pour obtenir le contrôle.

L'acquéreur doit évaluer le coût d'acquisition comme :

- Le total des justes valeurs, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise;
- Les autres coûts directement attribuables éventuellement au regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils ont été encourus.

La date de l'acquisition est la date à laquelle l'acquéreur obtient effectivement le contrôle de l'entreprise acquise.

Affectation du coût d'un regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, affecter le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est ainsi constatée au niveau du Goodwill.

Comptabilisation du Goodwill :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif.

- Evaluation initiale : ce goodwill devra être évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

- Evaluation ultérieure : Après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit évaluer le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur constaté éventuellement lors des tests de dépréciation opérés annuellement ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause sa valeur comptabilisée à l'actif.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat.

Si la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises ne peut être déterminée que provisoirement avant la fin de la période au cours de laquelle le regroupement est effectué, l'acquéreur doit comptabiliser le regroupement en utilisant ces valeurs provisoires. L'acquéreur doit comptabiliser les ajustements de ces valeurs provisoires liés à l'achèvement de la comptabilisation initiale au cours de la période d'évaluation au-delà de laquelle aucun ajustement n'est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank :

- Option prise de ne pas retraiter les Goodwill existants au 31/12/2005, et ce conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 « Première adoption des IFRS » ;
- Arrêt d'amortissement des Goodwill, car leur durée de vie est indéfinie selon la norme IFRS 3 révisée « regroupement d'entreprises » ;
- Des tests de dépréciation réguliers doivent être effectués pour s'assurer que la valeur comptable des Goodwill est inférieure à leur valeur recouvrable. Dans le cas contraire, une dépréciation devrait être constatée ;
- Les Unités Génératrices de Trésorerie sont définies à l'image des informations sectorielles à présenter au niveau du Groupe ;
- La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des frais de cession. Cette notion intervient dans les tests de dépréciation d'actifs conformément à la norme comptable IAS 36. Si le test de dépréciation de l'actif met en exergue une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable, il convient de déprécier la valeur de l'actif de la différence entre ces deux valeurs.

Stocks :

Norme :

Les stocks sont des actifs :

- détenus pour être vendus pendant le cycle normal de l'activité ;
- en cours de production dans le but d'une vente future ;
- sous forme de matières premières ou de fournitures devant être consommées au cours du processus de production ou de prestation de services.

Les stocks doivent être évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cadre normal de l'activité, diminué des :

- coûts estimés pour l'achèvement ;
- coûts nécessaires pour réaliser la vente.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Les stocks sont valorisés selon la méthode du Coût Unitaire Moyen Pondéré.

Contrats de location :

Norme :

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Il faut faire la distinction entre :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif ;
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Les contrats de location-financement sont des instruments financiers dont le nominal correspond à la valeur du bien acquis/loué diminué/augmenté des commissions versées/perçues et tout autres frais inhérents à l'opération. Le taux d'arrêté étant dans ce cas, le taux d'intérêt effectif (TIE)

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux d'actualisation qui permet de rendre égales :

- la valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir par le bailleur augmentés de la valeur résiduelle non garantie,
- et, la valeur d'entrée du bien [juste valeur à l'initiation augmentée des coûts directs initiaux].

Options retenues par Attijariwafa bank :

Pour les contrats de location simple donnés, dont les durées sont déterminées et renouvelables par tacite reconduction, aucun retraitement n'est à faire.

Les contrats de location-longues durées sont considérés comme des contrats de location simple.

Les contrats de Leasing sont des contrats de location-financement. Attijariwafa bank est le bailleur. La banque ne comptabilise dans ses comptes que sa part dans le contrat.

À la date de début de contrat, les loyers relatifs aux contrats de location à durée indéterminée et aux contrats de leasing sont actualisés au taux d'intérêt effectif (TIE). Leur somme correspond au montant initial de financement.

Actifs et passifs financiers (Prêts, emprunts, dépôts) :

Norme :

Prêts & Créances

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel cet instrument a été évalué lors de sa comptabilisation initiale :

- diminué des remboursements en principal ;
- majoré ou diminué de l'amortissement cumulé calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant du remboursement à l'échéance ;
- diminué de toutes les réductions pour dépréciations ou irrécouvrabilité.

Ce calcul doit inclure l'ensemble des commissions et autres montants payés ou reçus directement attribuables aux crédits, les coûts de transaction et toute décote ou surcote.

Provisions pour dépréciation des prêts & créances

Une provision est constituée lorsqu'il existe un indice objectif de dépréciation sur des prêts classés en prêts et créances.

Les provisions sont déterminées par différence entre la valeur nette comptable du prêt et le montant recouvrable estimé.

Ces dépréciations sont appliquées sur base individuelle et sur base collective.

Provisions pour dépréciation sur base individuelle :

Dans le cas d'un prêt faisant l'objet d'impayés, les pertes sont déterminées sur la base de la somme des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés aux taux effectif d'origine du prêt. Les flux futurs tiennent compte de l'évaluation des garanties reçues et des coûts de recouvrement.

Dans le cas d'un prêt sans impayé mais dont des indices objectifs de dépréciation indiquent des difficultés à venir, le Groupe a recours à des statistiques historiques de pertes pour des prêts comparables afin d'estimer et de positionner les flux futurs.

Provisions pour dépréciation sur base collective :

Lorsque le test de dépréciation individuel des créances ne révèle pas l'existence d'indices objectifs de dépréciation, celles-ci sont regroupées par ensembles homogènes et de caractéristiques de risque de crédit similaires, afin d'être soumises à un test de dépréciation collectif.

Emprunt et dépôt :

Lors de sa mise en place, un dépôt ou un emprunt classé en IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » doit être évalué initialement au bilan à sa juste valeur augmentée ou minorée :

- Des coûts de transaction (ils correspondent aux coûts d'acquisition externes directement attribuables à l'opération),
- Des commissions perçues correspondant à « des honoraires qui font partie intégrante du taux de rendement effectif du dépôt ou de l'emprunt.

Les dépôts et emprunts classés en IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » font l'objet en date d'arrêté d'une évaluation ultérieure au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (taux actuariel).

Les dépôts classés en IFRS dans la catégorie « Passifs détenus à des fins de transaction » font l'objet en date d'arrêté d'une évaluation ultérieure à la juste valeur. La juste valeur du dépôt est calculée intérêts courus exclus.

Un dépôt ou un emprunt peut être le contrat hôte d'un dérivé incorporé. Dans certaines conditions, le dérivé incorporé doit être séparé du contrat hôte et comptabilisé selon les principes applicables aux dérivés. Cette analyse doit être menée à l'initiation du contrat sur la base des clauses contractuelles.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Prêts & Créances

La norme Groupe consiste en l'application du coût amorti à l'ensemble des crédits à plus d'un an en fonction de leur importance significative. Les crédits à moins d'un an sont maintenus au coût historique.

Provisions pour dépréciation des prêts & créances :

La base de dépréciation individuelle des prêts & créances a maintenu les critères adoptés par Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 19/G/2002.

La base de dépréciation collective des prêts & créances a été adaptée en fonction de l'activité de chacune des entités du Groupe et a concerné les créances saines.

Provisions individuelles :

Le groupe Attijariwafa bank a développé des modèles statistiques, spécifiques à chacune de ces entités concernées, pour calculer les provisions individuelles sur la base des :

- Historiques de recouvrement des créances en souffrance ;
- Eléments à la disposition des entités de recouvrement pour les créances en souffrance présentant des montants relativement significatifs ;
- Garanties et sûretés détenues.

Provisions collectives :

Le groupe Attijariwafa bank a développé des modèles statistiques spécifiques à chacune de ces entités concernées, pour calculer les provisions collectives sur la base des historiques de transformation des créances saines en créances en souffrance.

Emprunt :

Les dettes et dépôts sont ventilés par nature entre les différentes catégories « Passifs financiers » / « Passifs de trading » / « Passifs à la juste valeur sur option ».

Dépôts :

Les dépôts à vue :

Pour les dépôts à vue, le groupe Attijariwafa bank applique la norme IAS 39 §49. La juste valeur d'un dépôt à vue ne peut être inférieure au montant payable sur demande. Elle est actualisée à partir de la première date où le paiement de ce montant pourrait être exigé.

Les dépôts rémunérés :

- Dépôts rémunérés à des taux de marché : la juste valeur correspond à la valeur nominale, sous réserve de la non significativité des coûts marginaux de transaction.

Il est nécessaire de conserver les historiques de taux sur 10 ans afin de pouvoir justifier que les taux correspondent à des taux de marché d'origine.

- Dépôts rémunérés à des taux hors marché : la juste valeur est constituée de la valeur nominale et d'une décote.

Les comptes sur carnet :

Le taux appliqué est réglementé pour la grande majorité des établissements de crédit de la place. Il est de ce fait, réputé être un taux de marché.

Par conséquent, aucun retraitement IFRS n'a été prévu pour les comptes sur carnet.

Les produits de collecte doivent être classés dans la catégorie des « autres passifs ».

Titres :

Norme :

La norme IAS 39 définit quatre catégories d'actifs applicables aux titres :

- Titres de transaction (Actifs financiers à la juste valeur par résultat) ;
- Titres disponibles à la vente (Available For Sale – AFS) ;
- Titres détenus jusqu'à l'échéance (Held To Maturity – HTM) ;
- Prêts et créances (catégorie ouverte aux titres non cotés sur un marché actif souscrits directement auprès de l'émetteur).

Les titres sont classés en fonction de l'intention de gestion.

Titres du portefeuille de transaction : actifs financiers à la juste valeur par résultat (affectation par nature ou sur option)

Selon la norme IAS 39.9, les actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat sont des actifs ou passifs acquis ou générés par l'entreprise principalement dans l'objectif de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitrage.

Tous les instruments dérivés sont des actifs (ou passifs) financiers à la juste valeur par résultat, sauf lorsqu'ils sont désignés en couverture.

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Cette catégorie de titre ne fait pas l'objet de dépréciation.

Titres du portefeuille "Available For Sale": "Disponibles à la vente"

Cette catégorie de titre concerne : les titres de placement, les titres de l'activité de portefeuille, les titres de participation non consolidés et les autres titres détenus à long terme.

Aussi, la norme stipule que sont classés dans cette catégorie les actifs et passifs qui ne répondent pas aux conditions de classification exigées par les trois autres catégories.

Les variations de juste valeur des titres (positives ou négatives) classés en "disponibles à la vente" sont enregistrées en capitaux propres (recyclables). L'amortissement dans le temps de l'éventuelle surcote/décote des titres à revenus fixes est comptabilisé en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

En cas de signe objectif de dépréciation, significative ou durable pour les titres de capitaux propres, et matérialisée par la survenance d'un risque de crédit pour les titres de dettes, la moins value latente comptabilisée en capitaux propres doit en être sortie et comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

En cas d'amélioration ultérieure, cette dépréciation peut faire l'objet d'une reprise par résultat pour les instruments de taux mais pas pour les instruments de capitaux propres. Dans ce dernier cas, la variation de juste valeur positive sera comptabilisée dans un compte de capitaux propres recyclables et la variation négative sera enregistrée en résultat.

Titres du portefeuille "Held To Maturity": "Détenus jusqu'à l'échéance"

La catégorie "Titres détenus jusqu'à l'échéance" est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminable que le Groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Le classement dans cette catégorie présente l'obligation impérative de respecter l'interdiction de céder des titres avant leur échéance (sous peine d'entraîner la déclassification de l'ensemble du portefeuille en actif disponible à la vente et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant 2 ans).

La comptabilisation est au coût amorti avec amortissement de la surcote / décote selon la règle du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE). La valeur de recouvrement estimée est obtenue par actualisation des flux futurs attendus au taux d'intérêt effectif d'origine.

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est à constater.

Titres du portefeuille "Prêts et créances"

La catégorie « Prêts et créances » est ouverte aux actifs financiers non cotés et non destinés à être cédés et que l'Établissement a l'intention de conserver durablement.

Ces titres sont comptabilisés au coût amorti (selon méthode du TIE) corrigé d'éventuelles provisions pour dépréciation.

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE)

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Classification des portefeuilles

Attijariwafa bank et autres entités hors compagnie d'assurance			
Les instruments détenus en portefeuilles sont classés actuellement dans les catégories suivantes :			
HFT	AFS	HTM	Prêts et créances
• Portefeuilles de Trading de la Salle des Marchés	• Bons du Trésor négociables classés en Portefeuille de placement • Obligations et autres titres de créances négociables • Titres de participation ...	• Bons du Trésor	• Dette CAM • Dette CIH

Prêts/emprunts de titres et titres donnés/reçus en pension :

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé en « Passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

Actions propres :

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société consolidante Attijariwafa bank. Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés, aussi les résultats y afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Dérivés :

Norme :

Un dérivé est un instrument financier ou un autre contrat entrant dans le champ d'application de la norme IAS 39 et qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur varie en fonction d'une variation d'un taux d'intérêt spécifié, du prix d'un instrument financier, du prix d'une marchandise, d'un taux de change, d'un indice de prix ou de taux, d'une notation de crédit ou d'un indice de crédit ou d'une autre variable, à condition que dans le cas d'une variable non financière, la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat (parfois appelé le « sous-jacent »).
- il ne requiert aucun placement net initial ou un placement net initial inférieur à celui qui serait nécessaire pour d'autres types de contrats dont on pourrait attendre des réactions similaires aux évolutions des conditions du marché ; et
- il est réglé à une date future.

Un instrument de couverture est un dérivé désigné ou (pour une couverture du seul risque de variation des taux de change) un actif ou passif financier désigné non dérivé dont on s'attend à ce que la juste valeur ou les flux de trésorerie compensent les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert désigné.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Le groupe Attijariwafa bank n'utilise pas à ce jour de dérivés de couverture. Il n'est donc pas soumis aux dispositions de la comptabilité de couverture.

L'ensemble des opérations faisant appel à des dérivés (dans leur large panel) est comptabilisé en actifs/passifs à la juste valeur par résultat.

Dérivés incorporés :

Norme :

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome. La norme IAS39 définit un contrat hybride comme un contrat comprenant un contrat hôte et un dérivé incorporé.

Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- le contrat hybride n'est pas comptabilisé à sa juste valeur ;
- séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé ;
- les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celle du contrat hôte.

La norme IAS 39 préconise de valoriser le contrat hôte à l'initiation en effectuant la différence entre la juste valeur du contrat hybride (= coût) et la juste valeur du dérivé incorporé.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Si le résultat de chiffrage des dérivés incorporés à la juste valeur fait ressortir un impact significatif, le dérivé incorporé est à comptabiliser sous la rubrique « actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

La juste valeur :

La norme IFRS 13 définit la juste valeur comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction ordonnée sur le marché principal (ou le plus avantageux) à la date d'évaluation selon les conditions courantes du marché (i.e. un prix de sortie), que ce prix soit directement observable ou estimé en utilisant une autre technique d'évaluation.

IFRS 13 présente une hiérarchie des justes valeurs qui classe selon trois niveaux d'importance les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données d'entrée de niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (données d'entrée de niveau 3).

Données d'entrée de niveau 1

Les données d'entrée de niveau 1 s'entendent des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Un prix coté dans un marché actif fournit la preuve la plus fiable de la juste valeur et doit être utilisée sans ajustement pour évaluer la juste valeur lorsque disponible, sauf dans des cas spécifiques précisés dans la norme [§ 79].

Données d'entrée de niveau 2

Les données d'entrée de niveau 2 sont des données d'entrée, autres que les prix cotés inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement.

Si l'actif ou le passif a une échéance spécifiée (contractuelle), une donnée d'entrée de niveau 2 doit être observable pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif. Les données d'entrée de niveau 2 comprennent :

- les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs similaires ;
- les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- les données d'entrée autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, par exemple, les taux d'intérêt et les courbes de taux observables aux intervalles usuels, les volatilités implicites, les différentiels de taux.

Les ajustements apportés aux données d'entrée de niveau 2 varient selon des facteurs spécifiques à l'actif ou au passif. Ces facteurs incluent : l'état de l'actif ou l'endroit où il se trouve, la mesure dans laquelle les données d'entrée ont trait à des éléments comparables à l'actif ou au passif, ainsi que le volume et le niveau d'activité sur les marchés où ces données d'entrée sont observées.

Un ajustement qui est significatif pour la juste valeur dans son ensemble peut donner lieu à une évaluation de la juste valeur classée au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur si l'ajustement utilise des données d'entrée importantes non observables.

Données d'entrée de niveau 3

Les données d'entrée de niveau 3 sont les données d'entrée concernant l'actif ou le passif qui sont fondées sur des données non observables. Ces données d'entrée non observables doivent être utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'y a pas de données d'entrée observables disponibles, ce qui rend possible l'évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou presque pas, d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif à la date d'évaluation. Cependant, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'un prix de sortie du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables doivent refléter les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses concernant le risque.

La valeur de marché est déterminée par le Groupe :

- soit à partir de prix cotés sur un marché actif,
- soit à partir d'une technique de valorisation faisant appel à des méthodes de calcul mathématiques fondées sur des théories financières reconnues et des paramètres de marché observables :

➡ CAS 1: instruments traités sur des marchés actifs

Lorsque des prix cotés sur un marché actif sont disponibles, ils sont retenus pour la détermination de la valeur de marché. Sont ainsi valorisés les titres cotés et les dérivés sur marchés organisés comme les futures et les options. La majorité des dérivés de gré à gré, swaps et options simples, est traitée sur des marchés actifs, leur valorisation est opérée par des modèles communément admis (méthode d'actualisation des cash flows futurs, modèle de Black and Scholes, techniques d'interpolation) et fondés sur des prix de marché cotés d'instruments ou de sous-jacents similaires.

➡ CAS 2: instruments traités sur des marchés inactifs

Produits traités sur un marché inactif valorisés avec un modèle interne fondé sur des paramètres directement observables ou déduits de données observables.

Certains instruments financiers, bien que n'étant pas traités sur des marchés actifs, sont valorisés selon des méthodes fondées sur des paramètres observables sur les marchés.

Les modèles utilisent des paramètres de marché calibrés à partir de données observables telles que les courbes de taux, les nappes de volatilité implicite des options, les taux de défaut et hypothèses de pertes obtenues à partir de données de consensus ou à partir des marchés actifs de gré à gré.

Assurance :

Norme :

Contrat d'assurance :

Les principales dispositions des contrats d'assurance sont récapitulées ci-après :

- La possibilité de continuer à comptabiliser ces contrats selon les principes comptables actuels, en distinguant les trois contrats d'assurance selon IFRS 4 :
 1. Les contrats d'assurance purs
 2. Les contrats financiers comportant une clause discrétionnaire de participation aux bénéfices
 3. Et les passifs relatifs aux autres contrats financiers, qui relèvent de la norme IAS 39, sont comptabilisés dans le poste « Dettes envers la clientèle ».
- L'obligation de séparer et de comptabiliser en juste valeur par résultat les dérivés incorporés qui ne bénéficieraient pas d'une exemption selon IFRS 4 ;
- L'obligation de mettre en œuvre un test de suffisance des passifs d'assurance comptabilisés et un test de dépréciation relatif aux actifs au titre des cessions en réassurance ;
- Un actif des cessions en réassurance est déprécié, en comptabilisant en résultat cette perte de valeur, si et seulement si :
 - il existe des preuves tangibles, par suite d'un événement survenu après la comptabilisation initiale de l'actif au titre des cessions en réassurance, qui font que la cédante ne recevrait pas l'intégralité des cash flows contractuels ;
 - cet événement a un impact évaluable de façon fiable sur les montants que la cédante recevrait du réassureur.
- L'obligation pour un assureur de conserver les passifs d'assurance dans son bilan jusqu'à leur acquittement, annulation, ou expiration, et de présenter les passifs d'assurance sans les compenser par rapport aux actifs au titre des cessions en réassurance.
- L'obligation de constater un nouveau passif d'assurance en IFRS 4 « shadow accounting » appelé la participation des assurés aux bénéfices différée et qui représente la quote-part revenant aux assurés des plus values latentes des actifs affectés aux contrats financiers, prise en charge par la norme IAS 39.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Contrat d'assurance :

Un test de suffisance de passif a déjà été mis en œuvre par Wafa Assurance qui a fait appel à un actuaire externe pour l'évaluation de ses provisions techniques.

La provision pour fluctuations de sinistralité relative aux contrats d'assurance non vie est à éliminer.

Placement de l'assurance :

Wafa Assurance			
Les instruments détenus en portefeuilles sont classés actuellement dans les catégories suivantes :			
HFT	AFS	HTM	Prêts et créances
• Le portefeuille des OPCVM consolidés	• Les actions et parts sociales • Les participations dans les SCI (Panorama...) • Les bons de trésor, les obligations non cotées...	• Néant	• Les prêts immobilisés

Provisions du passif :

Norme :

Une provision doit être comptabilisée lorsque :

- L'Entreprise a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé,
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ; et
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision ne doit être comptabilisée.

En IFRS, lorsque la sortie probable de ressources est prévue dans un horizon dépassant une année, l'actualisation des provisions pour risques et charges est obligatoire.

En IFRS les passifs éventuels, hors regroupements d'entreprises, ne sont pas provisionnés. La mention en annexe est impérative lorsque le passif ou l'actif éventuel est significatif.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Le Groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des provisions pour risques et leur :

- Affectation aux natures de risques inhérents ;
- Revue de valorisation et comptabilisation selon les dispositions des normes IFRS.

Impôt exigible et impôt différé :

Norme :

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif ou passif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale.

Il est probable que l'entreprise dispose d'un bénéfice imposable sur lequel elle pourra imputer une différence temporelle déductible :

- lorsqu'il y aura suffisamment de différences temporelles imposables relevant de la même autorité et relatives à la même entité imposable et dont on attend à ce qu'elles s'inversent ;
- lorsqu'il est probable que l'entreprise dégage un bénéfice imposable suffisant relevant de la même administration fiscale et pour la même entité imposable au cours des exercices appropriés ;
- la gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

La norme interdit l'actualisation des impôts différés.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé :

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement peut être appréhendée par les business plan des sociétés concernées.

Comptabilisation d'impôt différé passif au titre des différences temporaires relatives à des immobilisations incorporelles générées dans le cadre d'un regroupement d'entreprises :

Les écarts d'évaluation liés à des immobilisations incorporelles créés dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et non cessibles séparément de l'entreprise acquise génèrent un impôt différé passif, et ce même si ces immobilisations ont des durées de vie indéfinies.

Impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés :

Comptabilisation obligatoire d'un impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés dès lors que ces différences temporaires devraient se résorber dans un avenir prévisible et que le recouvrement de l'actif d'impôt différé est probable.

Possibilité de corriger le goodwill si un impôt différé est identifié après la période admise en IFRS pour la régularisation :

Un actif d'impôt différé considéré comme non identifiable à la date d'acquisition et ultérieurement réalisé, est comptabilisé en résultat consolidé et l'écart d'acquisition est corrigé de manière rétrospective même après l'expiration du délai d'affectation. L'impact de cette correction étant également comptabilisé en résultat consolidé.

Impôts différés initialement comptabilisés en capitaux propres :

Comptabilisation de l'impact des changements de taux d'impôt et/ou de modalités d'imposition en capitaux propres.

Avantages au Personnel

Norme :

L'objectif de la présente norme est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et des informations à fournir à leur sujet. La présente norme doit être appliquée à la comptabilisation, par l'employeur, de tous les avantages du personnel sauf ceux auxquels s'applique l'IFRS 2. Ces avantages comprennent notamment ceux accordés en vertu :

- de régime ou autre accord formel établi entre une entité et des membres du personnel, pris individuellement ou collectivement, ou leur représentant
- de dispositions légales ou d'accords sectoriels au terme desquels les entités sont tenues de cotiser à un régime national ou sectoriel, ou à un régime multi employeurs
- d'usages qui donnent lieu à une obligation implicite et ceci lorsque l'entité n'a pas d'autre solution réaliste que de payer les avantages du personnel.

Les avantages du personnel sont les contreparties de toutes formes accordées par une entité pour les services rendus par les membres de son personnel ou pour la cessation de leur emploi. Ils comprennent 4 catégories :

Les avantages à court terme :

Ce sont les avantages du personnel (autres que les indemnités de cessation d'emploi) dont le règlement intégral est attendu dans les 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice au cours duquel les membres du personnel ont rendu les services correspondant.

Ex : les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels et congés maladie payés, l'intéressement et les primes, ...

L'entité doit comptabiliser le montant non actualisé des avantages à court terme qu'elle s'attend à lui payer en contrepartie des services d'un membre du personnel au cours d'une période comptable :

- Au passif, après déduction du montant déjà payé, le cas échéant.
- En charge.

Les avantages postérieurs à l'emploi :

Ce sont les avantages du personnel qui sont payables après la fin de l'emploi.

Ex : les prestations de retraite, assurance vie et assistance médicale postérieures à l'emploi.

On distingue deux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi :

1. Le régime à cotisations définies : selon ce dernier une entité verse des cotisations définies à un fonds et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir toutes les prestations correspondant aux services rendus par le personnel. Le risque actuariel et le risque de placement sont donc, supportés par le membre du personnel.

La comptabilisation des régimes à cotisations définies est simple car aucune hypothèse actuarielle n'est nécessaire pour évaluer l'obligation ou la dépense et donc il ne peut y avoir d'écarts actuariels.

L'entité doit comptabiliser les cotisations à payer à un régime à cotisations définies en échange des services d'un des membres du personnel :

- Au passif, après déduction des cotisations déjà payées, le cas échéant.
- En charges

2. Le régime à prestations définies : engage l'entité à servir les prestations convenues aux membres de son personnel en activité et aux anciens membres de son personnel. Celle-ci supporte donc le risque actuariel et le risque de placement.

La comptabilisation des régimes à prestations définies est assez complexe du fait que des hypothèses actuarielles sont nécessaires pour évaluer l'obligation et la charge et qu'il peut y avoir des écarts actuariels. De plus, les obligations sont évaluées sur une base actualisée (car peuvent être réglées de nombreuses années après que les membres du personnel ont rendu les services correspondants).

Le régime multi-employeurs qui n'est pas un régime général ni obligatoire et qui doit être classé par l'entreprise comme régime à cotisations définies ou comme régime à prestations définies, en fonction des caractéristiques du régime.

Les autres avantages à long terme :

Ils comprennent notamment les absences de longue durée rémunérées, comme les congés liés à l'ancienneté ou les congés sabbatiques. Ils comprennent aussi les primes d'ancienneté et autres avantages liés à l'ancienneté et les jubilés (telles que « wissam schochl »), les indemnités d'incapacité de longue durée, s'ils sont payables 12 mois ou plus après la clôture de l'exercice, les primes et les rémunérations différées...

Habituellement, l'évaluation des autres avantages à long terme n'est pas soumise au même degré de confusion que celle des avantages postérieurs à l'emploi. C'est pour cela que la présente norme prévoit une méthode simplifiée pour la comptabilisation des autres avantages à long terme selon laquelle les réévaluations ne sont pas comptabilisées en autres éléments du résultat global.

Les indemnités de cessation d'emploi :

Ce sont les avantages du personnel fournis en contrepartie de la cessation de l'emploi d'un membre du personnel résultant soit de la décision de l'entité de mettre fin à l'emploi du membre du personnel avant l'âge normal de départ en retraite, soit de la décision du membre du personnel d'accepter une offre d'indemnité en échange de la cessation de son emploi.

L'entité doit comptabiliser un passif et une charge au titre des indemnités de cessation d'emploi à la première des dates suivantes :

- La date à laquelle elle ne peut plus retirer son offre d'indemnités.
- La date à laquelle elle comptabilise les coûts d'une restructuration entrant dans le champ d'application d'IAS 37 et prévoyant le paiement de telles indemnités.

Dans le cas d'indemnités de cessation d'emploi payables par suite de la décision de l'entité de mettre fin à l'emploi d'un membre du personnel, l'entité ne peut plus retirer son offre d'indemnités dès qu'elle a communiqué aux membres du personnel concernés un plan de licenciement qui satisfait aux critères suivants :

- Les mesures requises pour mener le plan à bien indiquent qu'il est improbable que des changements importants soient apportés au plan.
- Le plan indique le nombre de personnes visées par le licenciement, leur catégorie d'emploi ou leur fonction, et leur lieu de travail ainsi que sa date de réalisation prévue.
- Le plan fixe les indemnités de cessation d'emploi avec une précision suffisante pour permettre aux membres du personnel de déterminer la nature et le montant des prestations qu'ils toucheront lors de la cessation de leur emploi.

Evaluation des engagements :

Méthode :

La valorisation des régimes à prestations définies implique notamment l'obligation d'utiliser des techniques actuarielles pour estimer de façon fiable le montant des avantages accumulés par le personnel en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Cela suppose d'estimer les prestations, les variables démographiques du type mortalité et rotation du personnel, les variables financières du type taux d'actualisation, et les augmentations futures des salaires qui influenceront sur le coût des prestations.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est la méthode des unités de crédit projetées « Projected Unit Credit ».

Elle équivaut à reconnaître, à la date de calcul de l'engagement, un engagement égal à la valeur actuelle probable des prestations de fin de carrière estimées multipliée par le rapport entre l'ancienneté à la date du calcul et à la date de départ en retraite du salarié.

Cela revient à considérer que l'engagement se constitue au prorata de l'ancienneté acquise par le salarié. En conséquence, le calcul des droits est effectué en fonction de l'ancienneté du salarié et du salaire estimé au jour de la fin de carrière défini.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Il a été convenu pour le cas d'Attijariwafa bank que les prestations de retraites relevaient du régime à cotisations définies. Par conséquent, leur comptabilisation ne requiert aucun retraitement IFRS.

Dans le cas de la couverture médicale postérieure à l'emploi (CMIM), Attijariwafa bank ne dispose pas d'informations suffisantes pour comptabiliser comme tel ce régime multi-employeurs à prestations définies.

D'autre part, le Groupe a comptabilisé des provisions spécifiques à ses engagements envers une partie de son personnel qui ont concernés notamment : Les primes de fin de carrière et primes de médailles de travail (Ouissam Achoughl).

Paiements à base d'actions

Les paiements à base d'actions sont constitués par les paiements fondés sur des actions émises par le Groupe qu'ils soient dénoués par la remise d'actions ou par un versement de numéraires dont le montant dépend de l'évolution de la valeur des actions.

Ces paiements peuvent se faire par attribution d'options de souscription (stocks option) ou par une offre de souscription d'action aux salariés (OPV).

Pour les offres de souscription d'action aux salariés, une décote est octroyée par rapport au prix moyen de marché sur une période donnée. La charge de cet avantage est constatée en tenant compte de la période d'incessibilité.

BILAN IFRS CONSOLIDÉ au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

ACTIF IFRS	Notes	30/06/2017	31/12/2016
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		16 096 082	14 141 202
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2.1	61 802 784	50 454 731
Instruments dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	2.2	37 995 496	35 701 001
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés	2.3	28 131 961	22 625 866
Prêts et créances sur la clientèle	2.4	281 851 516	271 627 179
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance		8 846 111	8 015 501
Actifs d'impôt exigible		80 743	39 319
Actifs d'impôt différé		572 318	539 849
Comptes de régularisation et autres actifs		9 927 208	7 585 194
Participation des assurés aux bénéfices différée	2.2	2 318 055	2 066 502
Actifs non courants destinés à être cédés		85 743	87 538
Participations dans des entreprises mises en équivalence		94 097	94 908
Immeubles de placement		2 310 972	2 020 107
Immobilisations corporelles	2.5	5 578 556	5 428 512
Immobilisations incorporelles	2.5	1 595 655	1 683 656
Écarts d'acquisition	2.6	9 832 805	6 655 000
TOTAL ACTIF IFRS		467 120 102	428 766 067

PASSIF IFRS	Notes	30/06/2017	31/12/2016
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		110 927	160 715
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	2.7	993 970	1 033 814
Instruments dérivés de couverture		-	-
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	2.8	39 711 263	28 282 255
Dettes envers la clientèle	2.9	306 844 870	286 264 527
Titres de créance émis		12 768 983	11 243 383
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Passifs d'impôt courant		316 305	709 425
Passifs d'impôt différé		2 434 696	2 340 944
Comptes de régularisation et autres passifs		12 847 249	9 881 260
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance		27 409 907	25 960 939
Provisions pour risques et charges	2.10	1 861 863	1 771 087
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		133 152	141 392
Dettes subordonnées		14 072 831	13 565 244
Capital et réserves liées		10 151 765	10 151 765
Réserves consolidées		33 549 293	30 861 381
- Part du Groupe		27 389 250	25 059 651
- Part des minoritaires		6 160 043	5 801 729
Gains ou pertes latents ou différés, part du Groupe		649 225	744 812
Résultat net de l'exercice		3 263 803	5 653 125
- Part du Groupe		2 629 904	4 757 421
- Part des minoritaires		633 899	895 705
TOTAL PASSIF IFRS		467 120 102	428 766 067

COMPTE DE RÉSULTAT IFRS CONSOLIDÉ au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

	Notes	30/06/2017	30/06/2016
Intérêts et produits assimilés	3.1	8 912 951	8 565 032
Intérêts et charges assimilés	3.1	2 730 420	2 800 590
MARGE D'INTERÊT		6 182 531	5 764 442
Commissions perçues	3.2	2 562 698	2 450 109
Commissions servies	3.2	317 206	282 885
MARGE SUR COMMISSIONS		2 245 492	2 167 223
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat		1 561 542	1 785 967
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		365 429	201 181
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS DE MARCHÉ		1 926 971	1 987 148
Produits des autres activités		3 911 505	3 329 131
Charges des autres activités		3 764 485	3 156 251
PRODUIT NET BANCAIRE		10 502 015	10 091 693
Charges générales d'exploitation		4 352 004	4 125 553
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		444 119	450 989
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		5 705 892	5 515 150
Coût du risque	3.3	-912 803	-1 104 030
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		4 793 089	4 411 121
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		2 665	110
Gains ou pertes nets sur autres actifs		6 822	17 786
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		-	-
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		4 802 576	4 429 017
Impôts sur les bénéfices		1 538 773	1 473 001
RÉSULTAT NET		3 263 803	2 956 016
Résultat hors groupe		633 899	460 596
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE		2 629 904	2 495 419
Résultat par action (en dirhams)		12,92	12,26
Résultat dilué par action (en dirhams)		12,92	12,26

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

	30/06/2017	31/12/2016
Résultat net	3 263 803	5 653 125
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	-125 355	405 264
Écarts de conversion	-49 580	-368 393
Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-71 432	785 239
Réévaluation des immobilisations		
Variations de valeur différées des instruments dérivés de couverture, rapportées au résultat de la période		
Éléments relatifs aux sociétés mises en équivalence	-4 343	-11 582
Total cumulé	3 138 448	6 058 390
Part du Groupe	2 505 706	4 399 551
Part des minoritaires	632 742	1 658 839

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Total d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2015	2 035 272	8 116 493	-2 050 326	28 339 501	504 600	36 945 541	4 283 617	41 229 157
Changements de méthodes comptables								
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2015 corrigés	2 035 272	8 116 493	-2 050 326	28 339 501	504 600	36 945 541	4 283 617	41 229 157
Opérations sur capital				3 545 524		3 545 524	3 560 431	7 105 955
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes				-2 213 127		-2 213 127	-3 466 791	-5 679 918
Résultat de l'exercice				4 757 421		4 757 421	895 705	5 653 125
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres (A)					-126 541	-126 541	911 780	785 239
Écarts de conversion (B)					-219 748	-219 748	-148 645	-368 393
Gains ou pertes latents ou différés (A)+(B)					-346 288	-346 288	763 135	416 846
Autres variations			-432 988	-1 542 433		-1 975 421	661 339	-1 314 082
Variations de périmètre								
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2016	2 035 272	8 116 493	-2 483 314	32 886 886	158 312	40 713 649	6 697 435	47 411 083
Changements de méthodes comptables								
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2016 corrigés	2 035 272	8 116 493	-2 483 314	32 886 886	158 312	40 713 649	6 697 435	47 411 083
Opérations sur capital				111 865		111 865	168 443	280 307
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes				-2 515 405		-2 515 405	-547 498	-3 062 902
Résultat de l'exercice				2 629 904		2 629 904	633 899	3 263 803
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres (C)					-95 587	-95 587	24 155	-71 432
Écarts de conversion (D)					-24 268	-24 268	-25 312	-49 580
Gains ou pertes latents ou différés (C)+(D)					-119 855	-119 855	-1 157	-121 012
Autres variations			22 185	-63 355		-41 171	-157 179	-198 350
Variations de périmètre				41 156		41 156		41 156
Capitaux propres clôture au 30 juin 2017	2 035 272	8 116 493	-2 461 129	33 091 051	38 457	40 820 144	6 793 942	47 614 086

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Résultat avant impôts	4 802 576	8 587 204	4 429 017
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	537 017	1 045 487	559 529
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations			
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	-53 700	2 387	13 208
+/- Dotations nettes aux provisions	1 010 000	2 016 267	1 218 050
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-2 665	-3 538	-110
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-361 125	-541 050	-347 125
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement			
+/- Autres mouvements	1 295 422	5 360	1 109 683
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	2 424 948	2 524 912	2 553 236
+/- Flux liés aux opérations avec les Établissements de crédit et assimilés	11 634 984	7 729 733	6 615 561
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	9 778 351	-6 982 931	-5 234 224
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-12 445 364	7 365 147	6 785 895
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers			
- Impôts versés	-556 437	-2 750 907	-1 064 957
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	8 411 533	5 361 042	7 102 275
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	15 639 058	16 473 158	14 084 527
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-6 256 229	5 152 260	-880 259
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-290 865	-144 184	-160 447
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-62 043	-450 941	-212 699
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-6 609 137	4 557 134	-1 253 405
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-3 062 902	-5 679 918	-2 765 142
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 938 338	-261 530	-145 990
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-1 124 565	-5 941 448	-2 911 132
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	-224 754	-235 183	-98 131
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	7 680 602	14 853 662	9 821 860

	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2016
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	13 856 375	-997 287	-997 287
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	13 980 487	12 415 251	12 415 251
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	-124 113	-13 412 538	-13 412 538
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	21 536 976	13 856 375	8 824 572
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	15 985 155	13 980 487	15 252 492
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	5 551 822	-124 113	-6 427 920
Variation de la trésorerie nette	7 680 602	14 853 662	9 821 860

2.1 Actifs financiers à la juste valeur par résultat au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option
Créances sur les Établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes		
Valeurs reçues en pension		
Effets publics et valeurs assimilées	40 535 978	
Obligations et autres titres à revenu fixe	2 691 982	
• Titres cotés		
• Titres non cotés	2 691 982	
Actions et autres titres à revenu variable	17 698 809	
• Titres cotés	17 698 809	
• Titres non cotés		
Instruments dérivés	752 886	
Créances rattachées	123 129	
Juste valeur au bilan	61 802 784	

2.2 Actifs financiers disponibles à la vente au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

	30/06/2017	31/12/2016
Titres évalués à la juste valeur		
• Effets publics et valeurs assimilés	10 433 631	9 883 761
• Obligations et autres titres à revenu fixe	14 655 958	14 109 426
• Titres cotés	9 680 812	9 282 366
• Titres non cotés	4 975 146	4 827 060
• Actions et autres titres à revenu variable	6 615 884	5 371 761
• Titres cotés	4 282 239	3 461 578
• Titres non cotés	2 333 645	1 910 183
• Titres de participations non consolidés	8 608 078	8 402 556
Total des titres disponibles à la vente	40 313 551	37 767 504

Les actifs financiers disponibles à la vente détenus par Wafaassurance s'élèvent à 19 556 millions de dirhams à fin juin 2017 contre 19 520 millions de dirhams à fin décembre 2016.

2.3 Prêts et créances sur les Établissements de crédit au 30 juin 2017
2.3.1 Prêts et créances sur les Établissements de crédit (en milliers de dirhams)

	30/06/2017	31/12/2016
Comptes et prêts	27 963 702	19 771 940
Valeurs reçues en pension	6 698	2 601 966
Prêts subordonnés	3 209	6 128
Autres prêts et créances	89 575	156 761
Total en principal	28 063 184	22 536 795
Créances rattachées	92 356	111 954
Provisions	23 580	22 883
Valeurs nettes	28 131 961	22 625 866
Opérations internes au Groupe		
Comptes ordinaires	6 166 676	4 336 842
Comptes et avances à terme	26 189 293	30 257 528
Créances rattachées	564 959	238 458

2.3.2 Ventilation des prêts et créances sur les Établissements de crédit par zone géographique au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

	30/06/2017	31/12/2016
Maroc	7 149 492	12 678 146
Afrique du Nord	3 240 951	1 433 264
Afrique Zone UEMOA	1 203 979	1 986 939
Afrique Zone CEMAC	1 223 049	1 278 618
Europe	5 415 839	2 270 922
Autres	9 829 875	2 888 906
Total en principal	28 063 184	22 536 795
Créances rattachées	92 356	111 954
Provisions	23 580	22 883
Valeurs nettes au bilan	28 131 961	22 625 866

2.4 Prêts et créances sur la clientèle
2.4.1 Prêts et créances sur la clientèle au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

	30/06/2017	31/12/2016
Opérations avec la clientèle		
Créances commerciales	36 571 816	38 769 623
Autres concours à la clientèle	211 680 046	200 851 839
Valeurs reçues en pension	22 332	215 441
Comptes ordinaires débiteurs	28 395 403	26 930 436
Total en principal	276 669 597	266 767 340
Créances rattachées	1 904 159	1 761 434
Provisions	15 024 354	14 142 848
Valeurs nettes	263 549 402	254 385 926
Opérations de crédit bail		
Crédit-bail immobilier	3 416 975	3 280 267
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	15 332 013	14 381 463
Total en principal	18 748 988	17 661 729
Créances rattachées	2 326	6 063
Provisions	449 199	426 539
Valeurs nettes	18 302 115	17 241 253
Total	281 851 516	271 627 179

2.4.2 Prêts et créances sur la clientèle par zone géographique au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

Pays	30/06/2017				31/12/2016			
	Encours sains	Encours dépréciés	Provisions individuelles	Provisions collectives	Encours sains	Encours dépréciés	Provisions individuelles	Provisions collectives
Maroc	208 075 987	14 957 584	8 929 182	1 767 675	203 212 978	14 876 802	8 623 017	1 618 762
Afrique du Nord	27 575 233	1 861 237	1 017 383	178 701	21 994 679	1 405 781	880 108	104 846
Afrique Zone CEMAC	13 408 025	853 435	672 705	197 307	12 584 876	748 883	598 480	166 264
Afrique Zone UEMOA	24 798 279	3 422 811	2 374 977	324 401	25 425 513	3 082 621	2 242 304	325 556
Europe	192 793	9 839	9 829	-	720 966	10 930	10 024	-
Autres	260 661	2 698	1 393	-	365 002	39	25	-
Total en principal	274 310 980	21 107 605	13 005 469	2 468 084	264 304 014	20 125 055	12 353 958	2 215 429
Créances rattachées	1 906 484				1 767 497			
Valeur nette au bilan	276 217 465	21 107 605	13 005 469	2 468 084	266 071 511	20 125 055	12 353 958	2 215 429

2.5 Immobilisations corporelles et incorporelles au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

	30/06/2017			31/12/2016		
	Valeurs brutes	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeurs nettes
Terrains et constructions	3 150 261	1 128 002	2 022 260	3 152 051	1 250 430	1 901 621
Equip. Mobilier, installations	3 357 005	2 757 814	599 191	3 264 512	2 556 035	708 477
Biens mobiliers donnés en location	576 389	249 516	326 873	577 741	236 197	341 544
Autres immobilisations	6 039 622	3 409 389	2 630 233	5 583 602	3 106 732	2 476 870
Total Immobilisations corporelles	13 123 277	7 544 721	5 578 556	12 577 907	7 149 395	5 428 512
Logiciels informatiques acquis	3 080 730	2 209 596	871 134	2 937 827	1 922 763	1 015 064
Autres immobilisations incorporelles	1 265 144	540 624	724 520	1 195 376	526 784	668 592
Total Immobilisations incorporelles	4 345 874	2 750 220	1 595 655	4 133 203	2 449 547	1 683 656

2.6 Écarts d'acquisition au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

	31/12/2016	Variation périmètre	Écarts de conversion	Autres mouvements	30/06/2017
Valeurs brutes	6 655 000	3 111 786	66 019		9 832 805
Cumul des pertes de valeurs					
Valeurs nettes au bilan	6 655 000	3 111 786	66 019		9 832 805

2.7 Passifs financiers à la juste valeur par résultat au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

	30/06/2017	31/12/2016
Valeurs données en pension	347 415	180 037
Instruments dérivés	646 554	853 777
Juste valeur au bilan	993 970	1 033 814

2.9 Dettes envers la clientèle au 30 juin 2017

2.9.1 Dettes envers la clientèle

(en milliers de dirhams)

	30/06/2017	31/12/2016
Comptes ordinaires créditeurs	220 972 412	206 289 781
Comptes d'épargne	63 321 595	60 035 289
Autres dettes envers la clientèle	17 377 726	16 967 469
Valeurs données en pension	4 099 133	1 963 540
Total en principal	305 770 867	285 256 078
Dettes rattachées	1 074 004	1 008 449
Valeurs au bilan	306 844 870	286 264 527

2.9.2 Ventilation des dettes envers la clientèle par zone géographique au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

	30/06/2017	31/12/2016
Maroc	221 925 327	211 706 201
Afrique du Nord	33 708 434	25 275 071
Afrique Zone CEMAC	15 759 606	15 386 565
Afrique Zone UEMOA	29 707 574	28 080 786
Europe	3 857 626	4 598 965
Autres	812 299	208 490
Total en principal	305 770 867	285 256 078
Dettes rattachées	1 074 004	1 008 449
Valeurs au bilan	306 844 870	286 264 527

2.10 Provisions pour risques et charges au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

	Stock au 31/12/2016	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Stock au 30/06/2017
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature	132 624		13 066		36 627	1 879	110 942
Provisions pour engagements sociaux	500 446		53 545	30 831		-4 226	518 933
Autres provisions pour risques et charges	1 138 017	46 758	87 577	6 397	32 343	-1 624	1 231 988
Provisions pour risques et charges	1 771 087	46 758	154 187	37 228	68 970	-3 971	1 861 863

3.1 Marge d'intérêt au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

	30/06/2017			30/06/2016		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Opérations avec la clientèle	7 675 026	1 659 130	6 015 895	7 527 686	1 854 980	5 672 706
Comptes et prêts / emprunts	7 183 360	1 603 345	5 580 015	7 020 869	1 803 080	5 217 789
Opérations de pensions	974	55 785	-54 811	891	51 900	-51 009
Opérations de location-financement	490 692		490 692	505 926		505 926
Opérations interbancaires	301 626	578 540	-276 914	235 836	428 424	-192 588
Comptes et prêts / emprunts	300 036	524 446	-224 410	235 456	329 304	-93 848
Opérations de pensions	1 589	54 094	-52 505	381	99 121	-98 740
Emprunts émis par le Groupe		492 750	-492 750		517 186	-517 186
Opérations sur titres	936 300		936 300	801 511		801 511
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	8 912 951	2 730 420	6 182 531	8 565 032	2 800 590	5 764 442

3.2 Commissions nettes au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

	Produits	Charges	Nets
Commissions nettes sur opérations	1 090 773	41 627	1 049 146
avec les Établissements de crédit	70 378	32 553	37 825
avec la clientèle	719 251		719 251
sur titres	58 533	4 307	54 225
de change	31 823	2 817	29 006
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	210 789	1 950	208 839
Prestations de services bancaires et financiers	1 471 925	275 578	1 196 346
Produits nets de gestion d'OPCVM	189 921	10 443	179 479
Produits nets sur moyen de paiement	820 219	219 174	601 045
Assurance	16 288		16 288
Autres	445 496	45 962	399 535
Produits nets de commissions	2 562 698	317 206	2 245 492

3.3 Coût du risque au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

	30/06/2017	30/06/2016
Dotations aux provisions	-1 181 230	-1 445 693
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-1 080 587	-1 284 141
Provisions engagements par signature	-13 066	-3 156
Autres provisions pour risques et charges et emplois divers	-87 577	-158 396
Reprises de provisions	461 043	648 501
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	385 676	587 419
Reprises de provisions engagements par signature	36 627	19 863
Reprises des autres provisions pour risques et charges et emplois divers	38 740	41 219
Variation des provisions	-192 616	-306 838
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-28 574	-32 340
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-188 724	-294 580
Récupérations sur prêts et créances amorties	31 079	30 103
Autres pertes	-6 397	-10 022
Coût du risque	-912 803	-1 104 030

4. Information par pôles d'activités

L'information sectorielle d'Attijariwafa bank est articulée autour des pôles d'activités suivants :

- **Banque Maroc, Europe et Zone Offshore** comprenant Attijariwafa bank SA, Attijariwafa bank Europe, Attijari International bank ainsi que les holdings portant des participations dans les filiales consolidées par le Groupe;
- **Sociétés de Financement Spécialisées** comprenant les filiales marocaines de crédit à la consommation, crédits immobiliers, leasing, factoring et transfert d'argent cash;

- **Banque de Détail à l'International** comprenant les banques de l'Afrique du nord notamment Attijari bank Tunisie, Attijariwafa bank Egypt et Attijaribank Mauritanie ainsi que les banques de la zone CEMAC et de la zone UEMOA;
- **Assurance et Immobilier** comprenant notamment Wafa Assurance.

(en milliers de dirhams)

BILAN JUIN 2017	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	TOTAL
Total Bilan	288 958 807	32 031 450	35 543 345	110 586 500	467 120 102
dont					
Éléments de l'Actif					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	53 012 179	41 398	7 605 846	1 143 362	61 802 784
Actifs disponibles à la vente	2 904 818	235 380	19 556 262	17 617 091	40 313 551
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés	21 900 295	61 213	80 551	6 089 902	28 131 961
Prêts et créances sur la clientèle	183 296 110	28 812 666	3 238 151	66 504 589	281 851 516
Immobilisations corporelles	2 761 119	511 314	253 830	2 052 293	5 578 556
Éléments du Passif					
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	30 758 727	1 110 258	903	7 841 374	39 711 263
Dettes envers la clientèle	222 586 574	4 170 572	2 039	80 085 685	306 844 870
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-	27 409 907	-	27 409 907
Dettes subordonnées	13 115 958	205 576	-	751 297	14 072 831
Capitaux propres	36 058 810	2 541 348	4 600 527	4 413 401	47 614 086

COMPTE DE RÉSULTAT JUIN 2017	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	3 451 335	530 511	229 758	2 046 990	-76 063	6 182 531
Marge sur commissions	1 084 577	466 258	-12 626	963 791	-256 507	2 245 492
Produit net bancaire	5 383 140	1 178 059	912 630	3 253 882	-225 695	10 502 015
Charges de fonctionnement	2 320 511	446 172	274 960	1 536 056	-225 695	4 352 004
Résultat d'exploitation	2 338 458	578 540	482 474	1 393 617		4 793 089
Résultat net	1 493 953	367 587	392 588	1 009 674		3 263 803
Résultat net part du Groupe	1 482 932	288 588	155 639	702 745		2 629 904

5. Engagements de financement et de garantie

5.1 Engagements de financement au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

	30/06/2017	31/12/2016
Engagements de financement donnés	23 467 071	24 300 960
Aux Établissements de crédit	858 874	741 820
À la clientèle	22 608 198	23 559 140
Engagements de financement reçus	831 444	2 333 990
Des Établissements de crédit	831 444	2 333 990
De l'État et d'autres organismes de garantie		

5.2 Engagements de garantie au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

	30/06/2017	31/12/2016
Engagements de garantie donnés	58 859 629	59 314 248
D'ordre des Établissements de crédit	12 200 645	10 288 608
D'ordre de la clientèle	46 658 984	49 025 640
Engagements de garantie reçus	36 373 904	39 195 718
Des Établissements de crédit	30 532 566	32 988 956
De l'État et d'autres organismes de garantie	5 841 338	6 206 762

6. Autres informations complémentaires :

6.1 Certificats de dépôt et bons des sociétés de financement au cours du premier semestre 2017

L'encours des certificats de dépôt à fin juin 2017 s'élève à 9,4 milliards de dirhams.

Au cours du premier semestre 2017, ont été émis pour 1,4 milliard de dirhams de certificats de dépôt dont la maturité est comprise entre 13 semaines et 26 semaines et les taux entre 2,25% et 2,45%.

L'encours des bons des sociétés de financement à fin juin 2017 s'élève à 3,1 milliards de dirhams.

Au cours du premier semestre 2017, ont été émis pour 200 millions de dirhams de bons des sociétés de financement dont la maturité est de 2 ans et le taux de 2,85%.

6.2 Dettes subordonnées émises au cours du premier semestre 2017

Au cours du premier semestre 2017, le groupe Attijariwafa bank a clôturé l'émission de deux emprunts obligataires subordonnés le premier est de 1,5 milliard de dirhams et le second est de l'ordre de 60 millions de TND.

Le premier emprunt, émis par Attijariwafa bank le 23 juin 2017 d'un montant de 1,5 milliard de dirhams.

Il est scindé en 15 000 obligations de valeur nominale de 100 000 dirhams dont la maturité est de 7 ans. Il est ventilé en quatre tranches dont deux cotées à la bourse de Casablanca (tranches A et B), les deux autres étant non cotées (tranches C et D).

Le taux d'intérêt nominal relatif aux tranches A et C est fixe et s'établit à 3,03% augmenté d'une prime de risque de 60 points de base soit 3,63%. Pour les tranches B et D, le taux est révisable annuellement et se fixe à 2,26% augmenté d'une prime de risque de 55 points de base soit 2,81%.

Le résultat global des souscriptions des quatre tranches est résumé dans le tableau suivant :

	(en milliers de dirhams)			
	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Tranche D
Montant retenu	300 000	-	303 500	896 500

Le second emprunt émis par Attijari bank Tunisie le 31 mai 2017 est de l'ordre de 60 millions de TND. Il est scindé en 600 000 obligations de valeur nominale de 100 TND chacune est réparti en deux catégories :

- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,4% et/ou au taux variable TMM +1,9%.
- Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont deux années de grâce au taux fixe de 7,5% et/ou au taux variable TMM 2,10%.

6.3 Le capital et résultat par action

6.3.1 Nombre d'actions et valeur nominale :

À fin juin 2017, le capital d'Attijariwafa bank s'élève à 2 035 272 260 de dirhams et il est constitué de 203 527 226 actions de 10 dirhams de nominal.

6.3.2 Actions Attijariwafa bank détenues par le Groupe :

À fin juin 2017, le groupe Attijariwafa bank détient 13 226 583 actions Attijariwafa bank représentant un montant global de 2 461 millions de dirhams qui vient en déduction des capitaux propres consolidés.

6.6 Périmètre de consolidation

Dénomination	Secteur d'activité	(A)	(B)	(C)	(D)	Pays	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
ATTIJARIWAFABANK	Banque					Maroc	Top		
ATTIJARIWAFABANK EUROPE	Banque					France	IG	99,78%	99,78%
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK	Banque					Maroc	IG	100,00%	100,00%
CBAO	Banque					Sénégal	IG	83,07%	83,01%
ATTIJARIBANK TUNISIE	Banque					Tunisie	IG	58,98%	58,98%
LA BANQUE INTERNATIONALE POUR LE MALI	Banque					Mali	IG	51,00%	51,00%
CREDIT DU SENEGAL	Banque					Sénégal	IG	95,00%	95,00%
UNION GABONAISE DE BANQUE	Banque					Gabon	IG	58,71%	58,71%
CREDIT DU CONGO	Banque					Congo	IG	91,00%	91,00%
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE	Banque					Côte d'Ivoire	IG	67,00%	67,00%
SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN	Banque					Cameroun	IG	51,00%	51,00%
ATTIJARIBANK MAURITANIE	Banque					Mauritanie	IG	80,00%	53,60%
BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE AU TOGO	Banque					Togo	IG	55,00%	55,00%
ATTIJARIWAFABANK EGYPT	Banque				(1)	Egypte	IG	100,00%	100,00%
WAFASALAF	Crédit à la consommation					Maroc	IG	50,91%	50,91%
WAFABAIL	Leasing					Maroc	IG	98,10%	98,10%
WAFABANQUE	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI IMMOBILIER	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI FACTORING MAROC	Affacturation					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WAFACASH	Activités cash					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WAFALD	Location longue durée					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI FINANCES CORP.	Banque d'affaire					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WAFAGESTION	Gestion d'actif					Maroc	IG	66,00%	66,00%
ATTIJARI INTERMEDIATION	Intermédiation boursière					Maroc	IG	100,00%	100,00%
FCP SECURITE	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCP OPTIMISATION	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCP STRATEGIE	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCP EXPANSION	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCP FRUCTI VALEURS	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
WAFASSURANCE	Assurance					Maroc	IG	39,65%	39,65%
BCM CORPORATION	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
OGM	Holding					Maroc	IG	50,00%	50,00%
ANDALUCARTHAGE	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
KASOVI	Holding					Ile maurice	IG	100,00%	100,00%
SAF	Holding					France	IG	99,82%	99,82%
FILAF	Holding					Sénégal	IG	100,00%	100,00%
CAFIN	Holding					Sénégal	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI AFRIQUE PARTICIPATIONS	Holding					France	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI MAROCO-MAURITANIE	Holding					France	IG	67,00%	67,00%
ATTIJARI IVOIRE	Holding	(2)			(4)	Maroc	IG	66,67%	66,67%
MOUSSAFIR	Hôtellerie					Maroc	MEE	33,34%	33,34%
ATTIJARI SICAR	Capital risque					Tunisie	IG	69,06%	40,73%
PANORAMA	Société immobilière					Maroc	IG	39,65%	39,65%
SOCIETE IMMOBILIERE TOGO LOME	Société immobilière					Togo	IG	100,00%	100,00%

- (A) Mouvements intervenus au second semestre 2015
 (B) Mouvements intervenus au premier semestre 2016
 (C) Mouvements intervenus au second semestre 2016
 (D) Mouvements intervenus au premier semestre 2017

- 1 - Acquisition.
 2 - Création, franchissement de seuil
 3 - Entrée de périmètre IFRS.
 4 - Cession.
 5 - Déconsolidation.
 6 - Fusion entre entités consolidées.
 7 - Changement de méthode - Intégration globale à Mise en équivalence.
 8 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration globale.
 9 - Reconsolidation.

6.3.3 Résultat par action :

La banque n'a pas d'instruments dilutifs en actions ordinaires. Par conséquent, le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action.

	(en dirhams)		
	30 juin 2017	31 décembre 2016	30 juin 2016
Résultat par action	12,92	23,37	12,26
Résultat dilué par action	12,92	23,37	12,26

6.4 Regroupement d'entreprises

Au cours du premier semestre 2017, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition de 100% du capital de Barclays Bank Egypt, après l'obtention de l'ensemble des autorisations réglementaires requises.

Cette transaction permet au Groupe de s'implanter dans une économie de taille importante aux perspectives de croissance significatives et d'étendre son réseau au sein d'une économie africaine riche d'une population de 92 millions d'habitants.

Elle ouvre aussi la voie au développement du Groupe au Moyen Orient et en Afrique de l'Est.

6.5 Contrôle fiscal

Attijariwafa bank fait l'objet, depuis Juin 2017, d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2013, 2014, 2015 et 2016. La vérification sur place est en cours et la banque n'a reçu aucune notification au 13 septembre 2017. Sur la base de l'estimation de la banque, le niveau des provisions, constituées dans les comptes au 30 juin 2017, est jugé suffisant.

Deloitte.

Deloitte Audit
 288, Bd Zerkouni
 Casablanca - Maroc



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
 20 050 Casablanca - Maroc

GRUPE ATTIJARIWAFABANK

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITÉ DE LA SITUATION INTERMÉDIAIRE CONSOLIDÉE AU 30 JUIN 2017

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire d'ATTIJARIWAFABANK et ses filiales (Groupe ATTIJARIWAFABANK) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2017. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 47.614.086, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 3.263.803.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe ATTIJARIWAFABANK arrêtés au 30 juin 2017, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note annexe qui fait état du contrôle fiscal dont fait l'objet ATTIJARIWAFABANK S.A.

Casablanca, le 14 septembre 2017

DELOITTE AUDIT

Fawzi BRITEL
 Associé

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Bachir TAZI
 Associé

1. Présentation

Attijariwafa bank est une société de droit commun constituée au Maroc. Les états de synthèse comprennent les comptes du siège ainsi que les agences établies au Maroc à l'étranger et les succursales à l'étranger. Les opérations et soldes significatifs internes entre les entités marocaines et les succursales à l'étranger sont éliminés.

2. Principes généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse d'Attijariwafa bank est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

3. Créances et engagements par signature

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
 - créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,
 - créances de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés au hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de concours en trésorerie et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle).
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises.

Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :

- 20 % pour les créances pré-douteuses,
- 50 % pour les créances douteuses,
- 100 % pour les créances compromises.

Les provisions affectées relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances en créances en souffrance, les intérêts sur créances ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produit à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupération des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance ont connus une évolution favorable : remboursements effectifs (totaux ou partiels) de la créance ou une restructuration de la créance avec un remboursement partiel de la créance.
- La banque a procédé à un abandon de créances en souffrance par utilisation des provisions correspondantes constituées.

4. Dettes à vue et à terme

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

5. Portefeuille Titres

5.1. Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété) d'autre part en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

5.2. Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). À chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultat.

5.3. Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieur à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont enregistrés au pied de coupon. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

À chaque arrêté comptable la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values potentielles ne sont pas enregistrées.

5.4. Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une longue période, des revenus réguliers.

À leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

À chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelle que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latents ne sont pas enregistrés.

5.5. Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

À chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

5.6. Pensions livrées

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

À chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

6. Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat. Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

7. La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du « taux de clôture ».

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan des entités étrangères sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historique. L'écart résultant de la correction (cours de clôture – cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste « écart de conversion ».

Conversion des éléments du compte de résultat

À l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice.

8. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à la discrétion des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

9. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Droit au bail	Non amortissable
- Brevets et marques	N/A
- Immobilisations en recherche et développement	N/A
- Logiciels informatiques	6,67
- Autres éléments du fonds de commerce	5

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Terrain	Non amortissable
- Immeubles d'exploitation	25
- Mobilier de bureau	6,67
- Matériel informatique	6,67
- Matériel roulant	5
- Agencements, aménagement et installations	6,67

10. Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent les dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

Les durées d'amortissement appliquées sont les suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Frais préliminaires	3
- Frais d'acquisition des immobilisations	5
- Frais d'émission des emprunts	N/A
- Primes d'émission ou de remboursement de titres de créance	N/A
- Autres charges à répartir	Entre 3 et 5 ans selon le cas

11. Prise en charge des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (cautions, crédits documentaires ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

12. Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

BILAN AGRÉGÉ au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

ACTIF	30/06/2017	31/12/2016
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	10 002 461	7 303 483
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	40 115 751	40 715 628
. A vue	8 255 143	10 210 911
. A terme	31 860 608	30 504 718
Créances sur la clientèle	178 253 958	174 926 696
. Crédits de trésorerie et à la consommation	49 678 093	50 168 125
. Crédits à l'équipement	60 821 719	57 207 000
. Crédits immobiliers	57 970 907	56 254 850
. Autres crédits	9 783 239	11 296 721
Créances acquises par affacturage	1	1
Titres de transaction et de placement	61 467 283	46 121 087
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	43 544 746	25 251 542
. Autres titres de créance	2 772 275	2 204 321
. Titres de propriété	15 150 262	18 665 224
Autres actifs	6 175 577	5 453 551
Titres d'investissement	6 989 531	5 969 166
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	6 989 531	5 969 166
. Autres titres de créance	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	19 008 899	13 644 919
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	370 160	238 965
Immobilisations incorporelles	1 877 714	1 812 149
Immobilisations corporelles	3 547 803	3 340 980
Total de l'Actif	327 809 138	299 526 626

HORS BILAN AGRÉGÉ au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

HORS BILAN	30/06/2017	31/12/2016
ENGAGEMENTS DONNÉS	74 045 160	74 223 173
Engagements de financement donnés en faveur d'Établissements de crédit et assimilés	241 140	532
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	17 620 419	18 287 612
Engagements de garantie d'ordre d'Établissements de crédit et assimilés	15 741 411	15 981 109
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	39 923 103	39 953 920
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	519 087	-
ENGAGEMENTS RECUS	21 921 354	23 034 121
Engagements de financement reçus d'Établissements de crédit et assimilés	-	1 491 560
Engagements de garantie reçus d'Établissements de crédit et assimilés	19 174 999	21 270 627
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	318 799	271 934
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	2 427 556	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AGRÉGÉ

au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

	30/06/2017	30/06/2016
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	9 231 574	10 671 688
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les Établissements de crédit	502 023	483 071
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	4 351 395	4 527 542
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	167 961	178 472
Produits sur titres de propriété	1 255 677	1 255 845
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	11 546	180 056
Commissions sur prestations de service	770 445	703 143
Autres produits bancaires	2 172 527	3 343 560
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 110 705	4 418 505
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les Établissements de crédit	254 114	219 373
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	1 184 354	1 412 989
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	108 289	128 107
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	12 916	156 183
Autres charges bancaires	1 551 032	2 501 853
PRODUIT NET BANCAIRE	6 120 869	6 253 183
Produits d'exploitation non bancaire	20 334	15 876
Charges d'exploitation non bancaire	3 469	-
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	2 195 646	2 107 467
Charges de personnel	1 010 088	950 957
Impôts et taxes	63 029	57 420
Charges externes	919 785	885 965
Autres charges générales d'exploitation	9 609	8 246
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	193 135	204 878
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRECOURVABLES	893 882	1 471 763
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	590 763	985 057
Pertes sur créances irrécouvrables	153 242	277 486
Autres dotations aux provisions	149 877	209 220
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	643 277	564 183
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	302 532	477 371
Récupérations sur créances amorties	22 072	22 242
Autres reprises de provisions	318 674	64 571
RESULTAT COURANT	3 691 484	3 254 011
Produits non courants	260	2 494
Charges non courantes	299 279	50 823
RESULTAT AVANT IMPÔTS	3 392 465	3 205 683
Impôts sur les résultats	830 556	760 692
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	2 561 909	2 444 991

PASSIF	30/06/2017	31/12/2016
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	33 988 500	21 792 115
. A vue	3 079 741	6 748 610
. A terme	30 908 759	15 043 506
Dépôts de la clientèle	218 148 428	208 833 653
. Comptes à vue créditeurs	141 279 929	130 692 299
. Comptes d'épargne	27 277 292	27 020 923
. Dépôts à terme	39 158 969	40 328 997
. Autres comptes créditeurs	10 432 238	10 791 434
Titres de créance émis	7 546 393	7 592 398
. Titres de créance négociables	7 546 393	7 592 398
. Emprunts obligataires	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	16 268 531	10 052 514
Provisions pour risques et charges	3 299 759	3 165 024
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	13 115 958	12 770 020
Écarts de réévaluation	420	420
Réserves et primes liées au capital	30 843 500	26 350 000
Capital	2 035 272	2 035 272
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	468	160
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	2 561 909	6 935 048
Total du Passif	327 809 138	299 526 626

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION AGRÉGÉ

au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	30/06/2017	30/06/2016
+ Intérêts et produits assimilés	5 021 378	5 189 085
- Intérêts et charges assimilées	1 546 757	1 760 469
MARGE D'INTERET	3 474 621	3 428 616
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	11 546	180 056
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	12 917	156 183
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-1 371	23 873
+ Commissions perçues	770 446	703 143
- Commissions servies	-	-
Marge sur commissions	770 446	703 143
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	801 268	1 358 789
+ Résultat des opérations sur titres de placement	-3 821	3 688
+ Résultat des opérations de change	102 919	229 419
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	194 347	-289 388
Résultat des opérations de marché	1 094 713	1 302 508
+ Divers autres produits bancaires	1 260 693	1 255 975
- Diverses autres charges bancaires	478 233	460 932
PRODUIT NET BANCAIRE	6 120 869	6 253 183
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	278 763	-12 115
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	20 334	15 876
- Autres charges d'exploitation non bancaire	-	-
- Charges générales d'exploitation	2 195 645	2 107 467
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	4 224 321	4 149 477
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-419 401	-762 931
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-113 436	-132 534
RESULTAT COURANT	3 691 484	3 254 011
RESULTAT NON COURANT	-299 019	-48 329
- Impôts sur les résultats	830 556	760 692
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	2 561 909	2 444 991

II- CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	30/06/2017	30/06/2016
+ RESULTAT NET DE L'EXERCICE	2 561 909	2 444 991
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	193 135	204 878
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	565	12 115
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	75 000	-
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	282 796	-
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	2 592	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	3 469	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	2 548 690	2 661 984
- Bénéfices distribués	-	-
+ AUTOFINANCEMENT	2 548 690	2 661 984

CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR LA CLIENTÈLE

au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

	Crédits par décaissement	Crédits par signature	Total	Provisions Crédits par décaissement	Provisions Crédits par signature	Total
30/06/2017	11 405 727	735 079	12 140 806	8 502 560	286 591	8 789 151

TABLEAU DE PRÉSENTATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

	1 ^{er} semestre 2017	2016	1 ^{er} semestre 2016
9 231 574	21 639 862	10 671 688	

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

	30/06/2017	31/12/2016
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	7 840 305	16 791 247
2. (+) Récupérations sur créances amorties	22 072	44 317
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	18 002	47 112
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées (*)	-3 309 744	-8 159 296
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-3 469	
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-2 002 511	-3 869 597
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-830 556	-1 584 422
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	1 734 099	3 269 361
Variation des :		
8. (±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	599 877	-5 666 141
9. (±) Créances sur la clientèle	-3 327 262	-10 676 272
10. (±) Titres de transaction et de placement	-15 346 196	7 307 829
11. (±) Autres actifs	-722 026	-1 668 000
12. (±) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-131 195	1 023 376
13. (±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	12 196 385	-8 078 162
14. (±) Dépôts de la clientèle	9 314 775	7 874 612
15. (±) Titres de créance émis	-46 005	543 497
16. (±) Autres passifs	6 216 017	3 955 758
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	8 754 370	-5 383 503
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	10 488 469	-2 114 142
17. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières		520 791
18. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	27 286	283 403
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-6 317 993	-227 062
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-490 217	-865 851
21. (+) Intérêts perçus	135 592	260 978
22. (+) Dividendes perçus	1 255 677	4 587 637
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-5 389 655	4 559 896
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24. (+) Emission de dettes subordonnées	300 000	2 000 000
25. (+) Emission d'actions		
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27. (-) Intérêts versés	-257 509	-479 686
28. (-) Dividendes versés	-2 442 327	-2 238 799
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-2 399 836	-718 485
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+IV+V)	2 698 978	1 727 269
VII. TRÉSORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	7 303 483	5 576 214
VIII. TRÉSORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	10 002 461	7 303 483

(*) : y compris les dotations nettes de provisions

ÉTAT DES DÉROGATIONS au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NÉANT	NÉANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthode d'évaluation	NÉANT	NÉANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NÉANT	NÉANT

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger	Total 30/06/2017	Total 31/12/2016
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	6 253 650	268	2 154 711	5 182 912	13 591 541	8 651 662
VALEURS RECUES EN PENSION						2 601 964
- au jour le jour						2 601 964
- à terme						
PRETS DE TRÉSORERIE	392 486	392 486	11 425 520	7 757 342	19 575 348	19 655 354
- au jour le jour		392 486		481 215	873 701	2 980 000
- à terme			11 425 520	7 276 127	18 701 647	16 675 354
PRETS FINANCIERS	1 592 642	1 592 642	11 360 492	12 953 134	12 953 134	13 527 349
AUTRES CREANCES	37 715	37 715	12	911	38 638	99 493
INTERETS COURUS A RECEVOIR			151 658	59 084	210 742	222 138
CREANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL	6 253 650	2 023 111	25 092 393	13 000 249	46 369 403	44 757 960

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2017	Total 31/12/2016
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CRÉDITS DE TRÉSORERIE	2 103 523	3 897 750	30 790 066	2 375 513	39 166 852	40 264 603
- Comptes à vue débiteurs	799 207	3 897 750	13 814 221	1 823 034	20 334 212	20 144 750
- Créances commerciales sur le Maroc			3 671 150		3 671 150	4 082 023
- Crédits à l'exportation			345 485		345 485	447 086
- Autres crédits de trésorerie	1 304 316		12 959 210	552 479	14 816 005	15 590 744
CRÉDITS A LA CONSOMMATION			336 102	9 687 203	10 023 305	9 374 161
CRÉDITS A L'EQUIPEMENT	35 549 701		23 551 337	654 791	59 755 829	56 335 607
CRÉDITS IMMOBILIERS			236	57 968 331	57 968 567	56 252 507
AUTRES CRÉDITS	1 159	4 266 326	2 268 938	339 769	6 876 192	7 970 641
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			1		1	1
INTERETS COURUS A RECEVOIR			922 479	637 566	1 560 045	1 406 601
CREANCES EN SOUFFRANCE		66 391	1 134 135	1 702 642	2 903 168	3 322 575
- Créances pré-douteuses			245		245	1 760
- Créances douteuses			3 333	1	3 334	595
- Créances compromises		66 391	1 130 557	1 702 641	2 899 589	3 320 220
TOTAL	37 654 383	8 230 467	59 003 294	73 365 814	178 253 959	174 926 696

**VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT
PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR au 30 juin 2017**

(en milliers de dirhams)

TITRES	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	ÉMETTEURS PUBLICS	ÉMETTEURS PRIVÉS		30/06/2017	31/12/2016
			FINANCIERS	NON FINANCIERS		
TITRES CÔTÉS	20 385	-	15 069 926	43 057	15 133 368	18 648 288
.Bons du trésor et valeurs assimilées						
.Obligations						
.Autres titres de créances						
.Titres de propriété	20 385	-	15 069 926	43 057	15 133 368	18 648 288
TITRES NON CÔTÉS	383 657	51 860 608	761 091	238 972	53 244 328	33 263 981
.Bons du trésor et valeurs assimilées		50 458 629			50 458 629	31 048 496
.Obligations	21 979	132 220	579 957	133 668	867 824	1 394 751
.Autres titres de créances	361 028	1 266 794	173 652	99 507	1 900 981	803 799
.Titres de Propriété	650	2 965	7 482	5 797	16 894	16 935
TOTAL GÉNÉRAL	404 042	51 860 608	15 831 017	282 029	68 377 696	51 912 269

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	61 185 711	61 185 711	-	-	-	-
. BONS ET VALEURS ASSIMILEES	43 488 538	43 488 538				
. OBLIGATIONS	682 547	682 547				
. AUTRES TITRES DE CRÉANCES	1 900 981	1 900 981				
. TITRES DE PROPRIÉTÉ	15 113 645	15 113 645				
TITRES DE PLACEMENT	317 943	276 954	-	12 011	40 989	40 989
. BONS ET VALEURS ASSIMILEES	55 060	55 060		3 811		
. OBLIGATIONS	196 330	185 277		7 772	11 053	11 053
. AUTRES TITRES DE CRÉANCES						
. TITRES DE PROPRIÉTÉ	66 553	36 617		428	29 936	29 936
TITRES D'INVESTISSEMENT	6 915 031	6 915 031	-	-	-	-
. BONS ET VALEURS ASSIMILEES	6 915 031	6 915 031				
. OBLIGATIONS						
. AUTRES TITRES DE CRÉANCES						

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

ACTIF	MONTANT AU 30/06/2017	MONTANT AU 31/12/2016
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES	399 412	
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES		
DEBITEURS DIVERS	633 901	561 304
Sommes dues par l'État	452 862	215 433
Sommes dues par les organismes de prévoyance		
Sommes diverses dues par le personnel		
Comptes clients de prestations non bancaires	118	132
Divers autres débiteurs	180 921	345 739
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	1 523	
COMPTES DE REGULARISATION	5 019 666	4 771 177
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	348 130	159 465
Comptes d'écarts sur devises et titres		
Résultats sur produits dérivés de couverture		
Charges à répartir sur plusieurs exercices	56 974	55 825
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc		897
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	2 100 154	1 013 893
Autres comptes de régularisation	2 514 408	3 541 097
CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES	121 075	121 070
TOTAL	6 175 577	5 453 551

CRÉANCES SUBORDONNÉES au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

Créances	Montant				Dont Entreprises liées et Apparentées	
	30/06/2017		31/12/2016		30/06/2017	31/12/2016
	Brut	Prov.	Net	Net	Net	Net
	1	2	3	4	5	6
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés						
Créances subordonnées à la clientèle						
TOTAL						

N E A N T

IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Montant net à la fin de l'exercice
					Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotations au titre de l'exercice	Reprises de provisions	
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	649 267	143 748	1 420	791 595	12 916	421 435			370 160
CRÉDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
CRÉDIT-BAIL MOBILIER	620 671	143 748		764 419	12 916	399 499			364 920
- Crédit-bail mobilier en cours	386			386					386
- Crédit-bail mobilier loué	620 285	143 748		764 033	12 916	399 499			364 534
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation									
CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER	25 647			25 647		21 936			3 711
- Crédit-bail immobilier en cours									
- Crédit-bail immobilier loué	25 647			25 647		21 936			3 711
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation									
LOYERS COURUS A RECEVOIR									
LOYERS RESTRUCTURES									
LOYERS IMPAYES	2 949		1 420	1 529					1 529
CREANCES EN SOUFFRANCE									
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN LOCATION SIMPLE									
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE									
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE									
LOYERS COURUS A RECEVOIR									
LOYERS RESTRUCTURES									
LOYERS IMPAYES									
LOYERS EN SOUFFRANCE									
TOTAL	649 267	143 748	1 420	791 595	12 916	421 435			370 160

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 228 907	129 603	-	3 358 511	1 416 759	64 038	-	1 480 797	1 877 714
. Droit au bail	319 371	-	-	319 371	-	-	-	-	319 371
. Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	2 909 536	129 603	-	3 039 140	1 416 759	64 038	-	1 480 797	1 558 343
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 648 254	360 613	49 914	7 958 954	4 307 274	129 097	25 220	4 411 150	3 547 803
- Immeubles d'exploitation	2 087 075	123 300	39 860	2 170 516	886 794	26 955	24 358	889 391	1 281 124
. Terrain d'exploitation	440 500	1 945	-	442 445	-	-	-	-	442 445
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	1 585 414	121 355	31 238	1 675 531	830 880	26 383	15 048	842 215	833 316
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	61 162	-	8 622	52 540	55 914	572	9 310	47 176	5 364
- Mobilier et matériel d'exploitation	2 070 500	59 175	7 221	2 122 453	1 753 877	25 010	710	1 778 176	344 277
. Mobilier de bureau d'exploitation	427 491	11 139	4 663	433 967	382 551	3 390	-	385 941	48 026
. Matériel de bureau d'exploitation	842 165	17 605	-	859 770	740 031	8 543	-	748 574	111 196
. Matériel Informatique	792 596	29 971	1 930	820 637	623 074	13 051	81	636 044	184 593
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	8 247	460	628	8 079	8 220	26	629	7 617	462
. Autres matériels d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 743 913	56 368	-	1 800 281	1 349 642	57 787	-	1 407 429	392 852
- Immobilisations corporelles hors exploitation	1 746 767	121 770	2 833	1 865 704	316 961	19 345	152	336 154	1 529 550
. Terrains hors exploitation	740 776	74 500	-	815 276	-	-	-	-	815 276
. Immeubles hors exploitation	800 697	40 500	2 833	838 364	198 391	15 158	150	213 399	624 965
. Mobiliers et matériel hors exploitation	68 040	139	-	68 179	47 569	382	-	47 951	20 228
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	137 254	6 631	-	143 885	71 001	3 805	2	74 804	69 081
TOTAL	10 877 162	490 216	49 914	11 317 465	5 724 033	193 135	25 220	5 891 947	5 425 517

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
	IMMOBILIERS	4 184	1 060	3 125	5 717	2 592	
	TERRAIN	198		198			
	IMMEUBLE	3 706	918	2 788			
	FRAIS	278	140	138			
	AAI	2	2				
TOTAL GENERAL		4 184	1 060	3 125	5 717	2 592	-

DÉTAIL DES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
T043 A - Participations dans les entreprises liées				16 277 986	16 099 923				1 235 662
ATTIJARI FINANCES CORPORATE	BANQUE D'AFFAIRES	10 000	100,00%	10 000	10 000	30/06/2017	70 714	58 558	24 001
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN S.A."OGM"	HOLDING	1 770 000	50,00%	2 047 900	2 047 900	30/06/2017	2 144 392	330 311	
SOMACOVAM	GESTION D'ACTIF	5 000	100,00%	30 000	1 651	31/12/2016	1 651	-3 593	
WAFI GESTION	GESTION D'ACTIF	4 900	66,00%	236 369	236 369	30/06/2017	104 002	36 347	52 746
ATTIJARI INVEST.	GESTION D'ACTIF	5 000	100,00%	5 000	5 000	31/12/2015	67 672	-	
WAFI BOURSE	INTERMEDIATION DE BOURSE	20 000	100,00%	40 223	28 810		-	-	
WAFI PATRIMOINE	GESTION DE PATRIMOINE	11 400	100,00%	11 700	8 479		-	-	
ATTIJARI OPERATIONS	SOCIETE DE SERVICES	1 000	100,00%	1 000	1 000	31/12/2016	795	-51	
ATTIJARI AFRICA	SOCIETE DE SERVICES	2 000	100,00%	2 000	2 000	31/12/2016	18 741	700	
ATTIJARI CIB AFRICA	SOCIETE DE SERVICES	2 000	100,00%	2 000	2 000	31/12/2016	1 752	-76	
ATTIJARI IT AFRICA	SOCIETE DE SERVICES	1 000	100,00%	1 000	1 000	31/12/2016	7 553	1 367	
ATTIJARI PAYMENT PROCESSING	MONETIQUE	1 000	100,00%	1 000	1 000		-	-	
ATTIJARI ASSET MANAGEMENT AAM SA (Sénégal)	GESTION D'ACTIF	1 200 000 FCFA	70,00%	13 889	13 889		-	-	
ATTIJARI SECURITISES CENTRAL AFRICA (ASCA)	GESTION D'ACTIF	1 312 000 FCFA	70,00%	15 351	15 351		-	-	
ATTIJARI IVOIRE SA	HOLDING	32 450 KEUR	66,67%	355 318	355 318	30/06/2017	35 387 KEUR	2 937 KEUR	92 384
ATTIJARIWAFI BANK MIDDLE EAST LIMITED	BANQUE D'AFFAIRES	1 000	100,00%	8 194	8 194		-	-	
STE MAROCAINE DE GESTION ET TRAITEMENT INFORMATIQUE "SOMGETI"	INFORMATIQUE	300	100,00%	100	100	31/12/2016	187	-21	
AGENA MAGHREB	VENTE MATERIEL INFORMATIQUE	11 000	74,96%	33	-	31/12/2016	-6 861	-29	
ATTIJARI CAPITAL DEVELOPEMENT	CAPITAL RISQUE	10 000	100,00%	10 320	320		-	-	
ATTIJARI PROTECTION	SECURITE	4 000	83,75%	3 350	3 350	31/12/2016	4 289	-13	
BCM CORPORATION	HOLDING	200 000	100,00%	200 000	200 000	30/06/2017	242 800	25 316	50 000
CASA MADRID DEVELOPEMENT	CAPITAL DEVELOPEMENT	10 000	50,00%	5 000	5 000	31/12/2016	10 406	-14	
DINERS CLUB DU MAROC	GESTION DE CARTES DE PAIEMENT	1 500	100,00%	1 675	850	31/12/2016	728	-123	
MEDI TRADE	TRADING	1 200	20,00%	240	140	31/12/2016	699	-3	
AL MIFTAH	IMMOBILIER	100	100,00%	244	-	31/12/2016	-3 135	-286	
WAFI COURTAGE	COURTAGE	1 000	100,00%	2 397	2 397	31/12/2016	49 107	33 296	20 000
WAFI COMMUNICATION	COMMUNICATION	3 000	85,00%	2 600	276	31/12/2016	260	-30	
WAFI FONCIERE	GESTION IMMOBILIERE	2 000	100,00%	3 700	1 970	31/12/2016	2 061	-19	
WAFI INVESTISSEMENT	HOLDING DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS	55 000	100,00%	46	46	31/12/2015	13 907	-11 774	
WAFI SYSTEMES CONSULTING	CONSEIL EN SYSTEMES INFORMATIQUE	5 000	99,88%	4 994	4 994	31/12/2016	6 195	-545	
WAFI SYSTEMES DATA	INFORMATIQUE	1 500	100,00%	1 500	1 500	31/12/2016	1 173	-334	
WAFI SYSTEMES FINANCES	INGENIERIE INFORMATIQUE	2 000	100,00%	2 066	2 066	31/12/2016	1 451	-494	
WAFI TRUST	CONSEIL ET INGENIERIE FINANCIERE	1 500	100,00%	1 500	1 322		-	-	
ATTIJARIWAFI BANK EGYPT	BANQUE	995 129 KEGP	60,00%	2 970 652	2 970 652	30/06/2017	4 055 531 KEGP	199 402 KEGP	
ATTIJARIA AL AAKARIA AL MAGHRIBIA	STÉ IMMOBILIERE	10 000	100,00%	9 999	7 908	31/12/2016	28 962	21 054	15 000
SOCIETE IMMOBILIERE ATTIJARIA AL YOUSOUFIA	STÉ IMMOBILIERE	50 000	100,00%	51 449	25 450	31/12/2016	25 433	-17	
STE IMMOB.BOULEVARD PASTEUR " SIBP"	STÉ IMMOBILIERE	300	50,00%	25	25	31/12/2016	1 089	-21	
ATTIJARI RECouvrement	STÉ IMMOBILIERE	3 350	100,00%	11 863	4 548	31/12/2016	4 502	-20	
SOCIETE IMMOBILIERE DE L'HIVERNAGE SA	STÉ IMMOBILIERE	15 000	100,00%	15 531	9 222	31/12/2016	7 851	-1 372	
SOCIETE IMMOBILIERE MAIMOUNA	STÉ IMMOBILIERE	300	100,00%	5 266	3 059	31/12/2016	2 877	-182	
STE IMMOBILIERE MARRAKECH EXPANSION	STÉ IMMOBILIERE	300	100,00%	299	299	31/12/2016	446	-47	
SOCIETE IMMOBILIERE ZAKAT	STÉ IMMOBILIERE	300	100,00%	2 685	460	31/12/2016	488	28	
AYK	STÉ IMMOBILIERE	100	100,00%	100	-	31/12/2016	-954	6	
CAPRI	IMMOBILIER	124 000	99,76%	88 400	15 000	31/12/2015	-119 599	-16 982	
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE TOGO LOME	STÉ IMMOBILIERE	3 906 000 KFCFA	100,00%	66 761	66 761	31/12/2016	3 796 158 KFCFA	-33 822 KFCFA	
ATTIJARI IMMOBILIER	IMMOBILIER	50 000	99,99%	71 686	71 686	30/06/2017	63 284	316	
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK "AIB"	BANQUE OFFSHORE	2 400 KEUR	100,00%	92 442	92 442	30/06/2017	22 826 KEURO	1 296 KEURO	25 918
WAFACASH	MONETIQUE	35 050	100,00%	324 074	324 074	30/06/2017	311 675	66 050	130 000
WAFI IMMOBILIER	IMMOBILIER	50 000	100,00%	164 364	164 364	30/06/2017	106 353	49 447	96 000
WAFASALAF	CREDIT A LA CONSOMMATION	113 180	50,91%	634 783	634 783	30/06/2017	1 573 439	145 712	152 727
WAFI LLD	LEASING	20 000	100,00%	20 000	20 000	30/06/2017	39 687	6 069	10 000
WAFABAIL	CREDIT-BAIL	150 000	57,83%	90 889	90 889	30/06/2017	899 249	65 703	38 169
DAR ASSAFAA LITAMWIL	SOCIETE DE FINANCEMENT	50 000	100,00%	50 510	50 510		-	-	
ANDALUCARTAGE	HOLDING	126 390 KEURO	100,00%	1 964 504	1 964 504	30/06/2017	183 504 KEURO	15 707 KEURO	99 843
SUCCURSALE DE BRUXELLES EX BCM	BANQUE	558 KEURO	100,00%	57 588	57 588	30/06/2017	1 632 KEUR	-	
ATTIJARIWAFI EURO FINANCES	HOLDING	48 600 KEUR	100,00%	502 621	502 621	30/06/2017	48 168 KEURO	-20 KEURO	
COMPAGNIE BANCAIRE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE"CB AO"	BANQUE	11 450 000 KFCFA	4,90%	35 979	35 979	30/06/2017	83 258 992 KFCFA	8 604 616 KFCFA	7 950
CAFIN	BANQUE	1 122 000 KFCFA	100,00%	257 508	257 508	30/06/2017	6 420 204 KFCFA	1 555 931 KFCFA	47 743
KASOVI	BANQUE	50 KUSD	100,00%	1 519 737	1 519 737	30/06/2017	165 442 KUSD	8 676 KUSD	64 206
BANQUE INTERNATIONALE POUR LE MALI "BIM SA"	BANQUE	10 005 740 KFCFA	51,00%	689 599	689 599	30/06/2017	23 830 218 KFCFA	1 729 564 KFCFA	
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE " SIB "	BANQUE	10 000 000 KFCFA	51,00%	648 084	648 084	30/06/2017	60 131 658 KFCFA	10 175 488 KFCFA	67 392
CREDIT DU SENEGAL	BANQUE	10 000 000 KFCFA	95,00%	292 488	292 488	30/06/2017	17 886 383 KFCFA	1 818 913 KFCFA	25 273
CREDIT DU CONGO	BANQUE	10 476 730 KFCFA	91,00%	608 734	608 734	30/06/2017	19 856 475 KFCFA	3 240 139 KFCFA	71 782
UNION GABONAISE DE BANQUES "UGB GABON"	BANQUE	10 000 000 KFCFA	58,71%	848 842	848 842	30/06/2017	29 863 236 KFCFA	5 759 270 KFCFA	70 029
ATTIJARI AFRIQUE PARTICIPATION	HOLDING	10 010 KEUR	100,00%	113 120	113 120	30/06/2017	9 878 KEUR	-6 KEUR	
SOCIETE CAMEROUNAISE DE BANQUE "SCB"	BANQUE	10 540 000 KFCFA	51,00%	379 110	379 110	30/06/2017	37 621 202 KFCFA	5 343 652 KFCFA	74 499
SOCIETE BIA TOGO	BANQUE	9 108 974 KFCFA	55,00%	143 872	143 872	30/06/2017	10 813 939 KFCFA	371 602 KFCFA	
ATTIJARI TCHAD	BANQUE	10 000 000 KFCFA	100,00%	166 908	166 908		-	-	
BANK ASSAFA	BANQUE	350 000	100,00%	350 000	350 000		-	-	
WAFACAMBIO	ETABLISSEMENT DE CREDIT		100,00%	963	963		-	-	
WAFABANK OFFSHORE DE TANGER	BANQUE OFFSHORE		100,00%	5 842	5 842		-	-	
T044 B - Autres titres de participation				602 180	495 572				5 797
NOUVELLES SIDERURGIES INDUSTRIELLES	SIDÉRIE	3 415 000	2,72%	62 942	62 942	30/06/2016	3 665 056	126 891	
SONASID	SIDÉRIE	390 000		28 392	3 796	31/12/2016	1 888 010	-62 470	
ATTIJARIWAFI BANK	BANQUE	2 035 272		623	623		-	-	
BOURSE DE CASABLANCA	BOURSE DES VALEURS	-		32 628	32 628		-	-	
AGRAM INVEST	FONDS D'INVESTISSEMENT	40 060	27,82%	10 938	8 865	31/12/2016	31 869	-	
AM INVESTISSEMENT MOROCCO	PRISE DE PARTICIPATIONS	400 000	3,25%	13 000	13 000		-	-	
BOUZNIKA MARINA	PROMOTION IMMOBILIERE	-		500	-		-	-	
EUROCHEQUES MAROC		-		364	364		-	-	
FONDS D'INVESTISSEMENT IGRANE	FONDS D'INVESTISSEMENT	70 000	18,26%	9 970	6 910	31/12/2016	37 840	-	
IMMOBILIERE INTERBANCAIRE "G.P.B.M."	GROUPEMENT PROFESSIONNEL DES BANQUES	19 005	20,00%	3 801	3 801		-	-	
IMPRESSION PRESSE EDITION (IPE)	EDITION	-		400	400		-	-	
MOUSSAFIR HOTELS	HÔTELLERIE	193 000	33,34%	64 343	64 343	30/06/2017	282 236	10 594	4 027
SALIMA HOLDING	HOLDING	150 000	13,33%	16 600	16 600		-	-	
STE D'AMENAGEMENT DU PARC NOUACER"SAPINO"	PROMOTION IMMOBILIERE	60 429	22,69%	13 714	13 714		-	-	
TANGER FREE ZONE	PROMOTION IMMOBILIERE	335 800	16,95%	58 221	58 221		-	-	
TECHNOPARK COMPANY "MITC"	PRESTATION DE SERVICE	-		8 150	7 784		-	-	
MAROCLEAR	DÉPOSITAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES	20 000	6,58%	1 342	1 342		-	-	
HAWAZIN	IMMOBILIER	960	12,50%	704	-		-	-	
INTAJ	IMMOBILIER	576	12,50%	1 041	549		-	-	
EXP SERVICES MAROC S.A.	SERVICES DE CENTRALISATION DES RISQUES	20 000	3,00%	600	600		-	-	
H PARTNERS	FONDS D'INVESTISSEMENT	1 400 010	7,14%	100 000	45 802	31/12/2015	937 686	-	
MOROCCAN FINANCIAL BOARD	SERVICES FINANCIERS	-		20 000	20 000		-	-	
MAROC NUMERIQUE FUND	FOND D'INVESTISSEMENT	157 643	20,00%	15 000	9 202	31/12/2016	40 762	-	
FONCIERE EMERGENCE	IMMOBILIER	240 034	8,06%	25 721	21 855	31/12/2016	271 272	-	
ALTERMED MAGHREB EUR	FOND D'INVESTISSEMENT	-	7,94%	5 247	70	31/12/2016	886	-	
INTER MUTUELLES ASSISTANCE	ASSURANCE	-		894	893		-	-	
WAFI IMA ASSISTANCE	ASSURANCE ET REASSURANCE	50 000		15 356	15 356		-	-	1 770
3 P FUND	FONDS D'INVESTISSEMENT	150 020	5,00%	11 000	7 806	31/12/2016	121 127	-	
BANQUE D'AFFAIRE TUNISIENNE	BANQUE	198 741		2 583	-		-	-	
BANQUE MAGHREBINE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE EXTERIEUR "BMICE"	BANQUE	500.000\$	1,20%	49 583	49 583		-	-	
FONDS ATTIJARI AFRICA FUNDS MULTI ASSETS	GESTION D'ACTIF	31 EURO		346	346		-	-	
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE									

Dettes envers les établissements de crédit et assimilés au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

DETTES	Établissements de crédit et assimilés au Maroc			Établissements de crédit à l'étranger	Total 30/06/2017	Total 31/12/2016
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		349 836	364 335	779 829	1 494 000	4 502 092
VALEURS DONNEES EN PENSION	24 110 839				24 110 839	5 211 350
- au jour le jour						700 081
- à terme	24 110 838				24 110 838	4 511 269
EMPRUNTS DE TRESORERIE	450 000	142 000	3 983 703	3 705 381	8 281 083	11 974 851
- au jour le jour		142 000	1 359 122	48 122	1 549 244	1 546 184
- à terme	450 000		2 624 581	3 657 258	6 731 839	10 428 667
EMPRUNTS FINANCIERS	1 992			82	2 074	2 074
AUTRES DETTES	42 446	38 862			81 308	73 941
INTERETS COURUS A PAYER				19 196	19 196	27 807
TOTAL	24 605 277	530 698	4 348 038	4 504 488	33 988 500	21 792 115

Dépôts de la clientèle au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

DÉPÔTS	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2017	Total 31/12/2016
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CRÉDITEURS	1 488 184	7 374 787	25 463 645	102 320 914	136 647 530	129 555 947
COMPTES D'EPARGNE			251	27 157 333	27 157 584	26 911 023
DÉPÔTS À TERME	4 375 000	1 449 861	9 210 297	23 515 959	38 551 117	38 365 648
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS	2 033 321	4 259 875	6 726 695	2 040 992	15 060 883	13 248 394
INTÉRÊTS COURUS À PAYER				731 314	731 314	752 641
TOTAL	7 896 505	13 084 523	41 400 888	155 766 512	218 148 428	208 833 653

Titres de créance émis au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

NATURE TITRES	Date de jouissance	Date d'échéance	Caractéristiques			Montant	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
			Valeur Nominale Unitaire	Taux	Mode de remboursement		Entreprises liées	Autres apparentés	
CERTICATS DE DEPOTS	06/10/2010	06/10/2017	100 000	1,20%	IN FINE	100 000			
CERTICATS DE DEPOTS	24/12/2013	24/12/2018	100 000	5,60%	IN FINE	100 000			
CERTICATS DE DEPOTS	23/04/2014	23/04/2019	100 000	4,60%	IN FINE	100 000			
CERTICATS DE DEPOTS	23/07/2015	23/07/2017	100 000	3,09%	IN FINE	608 000			
CERTICATS DE DEPOTS	23/07/2015	23/07/2018	100 000	3,28%	IN FINE	800 000			
CERTICATS DE DEPOTS	17/08/2015	17/08/2018	100 000	3,25%	IN FINE	490 000			
CERTICATS DE DEPOTS	18/09/2015	18/09/2017	100 000	3,12%	IN FINE	519 000			
CERTICATS DE DEPOTS	23/10/2015	23/10/2020	100 000	3,61%	IN FINE	250 000			
CERTICATS DE DEPOTS	12/01/2016	12/01/2018	100 000	3,12%	IN FINE	690 000			
CERTICATS DE DEPOTS	12/01/2016	12/01/2019	100 000	3,31%	IN FINE	404 000			
CERTICATS DE DEPOTS	20/01/2016	21/01/2019	100 000	3,29%	IN FINE	100 000			
CERTICATS DE DEPOTS	20/01/2016	20/01/2021	100 000	3,58%	IN FINE	200 000			
CERTICATS DE DEPOTS	05/02/2016	05/02/2021	100 000	3,43%	IN FINE	200 000			
CERTICATS DE DEPOTS	25/02/2016	25/02/2019	100 000	3,00%	IN FINE	300 000			
CERTICATS DE DEPOTS	20/04/2016	20/04/2019	100 000	2,58%	IN FINE	300 000			
CERTICATS DE DEPOTS	18/07/2016	17/07/2017	100 000	2,55%	IN FINE	1 052 500			
CERTICATS DE DEPOTS	23/05/2017	23/08/2017	100 000	2,25%	IN FINE	556 000			
CERTICATS DE DEPOTS	23/05/2017	23/11/2017	100 000	2,30%	IN FINE	640 000			
Total						7 409 500			

Détail des autres passifs au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

PASSIF	MONTANT AU 30/06/2017	MONTANT AU 31/12/2016
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	533 145	
OPERATIONS DIVERS SUR TITRES	9 108 990	2 855 703
CREDITEURS DIVERS	5 172 225	2 567 281
Sommes dues à l'État	906 113	842 950
Sommes dues aux organismes de prévoyance	105 572	72 370
Sommes diverses dues au personnel	307 308	395 437
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	1 885 605	4 432
Fournisseurs de biens et services	1 947 830	1 226 988
Divers autres créditeurs	19 797	25 104
COMPTES DE REGULARISATION	1 454 171	4 629 530
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	6 006	233
Comptes d'écarts sur devises et titres		
Résultats sur produits dérivés de couverture		
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc		
Charges à payer et produits constatés d'avance	528 701	1 066 893
Autres comptes de régularisation	919 464	3 562 404
TOTAL	16 268 531	10 052 514

Provisions au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

PROVISIONS	Encours 31/12/2016	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 30/06/2017
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF SUR:	8 832 139	563 965	530 790	-	8 865 314
Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	8 195 429	552 288	245 158	-	8 502 559
Titres de placement	32 713	11 112	2 836	-	40 989
Titres de participation et emplois assimilés	587 620	565	282 796	-	305 389
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	16 377	-	-	-	16 377
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	3 165 024	187 787	93 251	40 199	3 299 759
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	305 490	38 475	57 374	-	286 591
Provisions pour risques de change	907	-	907	-	-
Provisions pour risques généraux	1 898 849	75 000	-	-	1 973 849
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	135 798	21 013	17 256	-	139 555
Provisions pour autres risques et charges	823 980	53 299	17 714	40 199	899 764
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	11 997 163	751 752	624 041	40 199	12 165 073

- Attijariwafa bank fait l'objet, depuis Juin 2017, d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2013, 2014, 2015 et 2016. La vérification sur place est en cours et la banque n'a reçu aucune notification au 13 septembre 2017.

- Sur la base de l'estimation de la banque, le niveau des provisions, constituées dans les comptes au 30 juin 2017, est jugé suffisant.

Subventions fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

	OBJET ECONOMIQUE	MONTANT GLOBAL	MONTANT A FIN DEC 2016	UTILISATION JUIN 2017	MONTANT A FIN JUIN 2017
SUBVENTIONS					
FONDS PUBLICS AFFECTES					
FONDS SPECIAUX DE GARANTIE					
TOTAL				NÉANT	

Dettes subordonnées au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours (1)	Taux	Durée (2)	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité (3)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevaaleur en KDH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
							Montant 2016 (en contrevaaleur KDH)	Montant 06/2017 (en contrevaaleur KDH)	Montant 2016 (en contrevaaleur KDH)	Montant 06/2017 (en contrevaaleur KDH)
MAD			5,10%	10 ANS		1 000 000				
MAD			5,60%	10 ANS		1 120 400				
MAD			3,39%	10 ANS		879 600				
MAD			5,00%	10 ANS		710 000				
MAD			3,26%	10 ANS		290 000				
MAD			4,77%	7 ANS		201 700				
MAD			3,06%	7 ANS		798 300				
MAD			5,60%	5 ANS		540 000				
MAD			3,00%	5 ANS		710 000				
MAD			3,29%	10 ANS		320 000				
MAD			4,75%	10 ANS		880 000				
MAD			4,13%	7 ANS		154 300				
MAD			4,13%	7 ANS		257 500				
MAD			4,52%	10 ANS		588 200				
MAD			3,34%	7 ANS		1 200				
MAD			3,07%	7 ANS		240 800				
MAD			3,74%	10 ANS		758 000				
MAD			5,73%	Perpétuelle		50 000				
MAD			3,96%	Perpétuelle		450 000				
MAD			3,44%	7 ANS		250 000				
MAD			2,81%	7 ANS		1 250 000				
MAD			3,63%	7 ANS		603 500				
MAD			2,81%	7 ANS		896 500				
TOTAL						12 950 000				

(1) cours BAM au 30/06/2017 - (2) éventuellement indéterminée - (3) se référer au contrat de dettes subordonnées

Capitaux propres au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2016	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 30/06/2017
Ecarts de réévaluation	420			420
Réserves et primes liées au capital	26 350 000	4 493 500	-	30 843 500
Réserve légale	203 527	-		203 527
Autres réserves	18 029 980	4 493 500		22 523 480
Primes d'émission, de fusion et d'apport	8 116 493	-		8 116 493
Capital	2 035 272	-	-	2 035 272
Capital appelé	2 035 272			2 035 272
Capital non appelé				
Ecarts de réévaluation				
Fonds de dotations				
Actionnaires. Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	160	308		468
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)				
Résultat net de l'exercice (+/-)	6 935 048	-6 936 135	1 087	2 561 909
TOTAL	35 320 900	-2 442 327		35 441 569

Engagements de financement et de garantie au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

ENGAGEMENTS	30/06/2017	31/12/2016
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	74 261 152	74 919 835
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	241 140	532
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer	532	532
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés	240 608	
Engagements de financement en faveur de la clientèle	17 620 419	18 287 612
Crédits documentaires import	14 492 464	15 148 137
Acceptations ou engagements de payer	3 127 955	3 139 475
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés		
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	15 741 411	15 981 109
Crédits documentaires export confirmés	98 818	158 310
Acceptations ou engagements de payer		
Garanties de crédits données	2 076 812	2 058 580
Autres cautions, avals et garanties donnés	13 565 781	13 764 219
Engagements en souffrance		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	40 658 182	40 650 582
Garanties de crédits données	968 263	985 258
Caution et garanties en faveur de l'administration publique	19 321 666	19 531 342
Autres cautions et garanties données	19 633 174	19 437 319
Engagements en souffrance	735 079	696 663
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	19 493 798	23 034 121
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		1 491 560
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Autres engagements de financement reçus		1 491 560
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	19 174 999	21 270 627
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues	19 174 999	21 270 627
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	318 799	271 934
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues	318 799	271 934

Engagements sur titres au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

	Montant
Engagements donnés	519 087
Titres achetés à réméré	
Autres titres à livrer	519 087
Engagements reçus	2 427 556
Titres vendus à réméré	
Autres titres à recevoir	2 427 556

Opérations de change à terme et engagements sur produits dérivés au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2017	31/12/2016
Opérations de change à terme	46 724 285	48 152 264		
Devises à recevoir	15 071 418	20 756 134		
Dirhams à livrer	6 745 959	10 268 448		
Devises à livrer	16 327 953	13 605 264		
Dirhams à recevoir dont swaps financiers de devises	8 578 955	3 522 418		
Engagements sur produits dérivés	60 355 905	40 892 549		
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	4 980 027	10 377 597		
Engagements sur marchés réglementés de cours de change				
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	35 571 472	21 580 582		
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments				
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	19 804 406	8 934 370		

Valeurs et sûretés reçues et données en garantie au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres		N/D	
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL			

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	23 760 839		
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	23 760 839		

Ventilation des emplois et des ressources suivant la durée résiduelle au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

	D ≤ 1mois	1mois < D ≤ 3mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	8 737 312	4 793 192	14 706 041	13 535 130	4 597 727	46 369 402
Créances sur la clientèle	10 685 441	17 961 982	36 573 855	58 531 643	54 501 038	178 253 959
Titres de placement	6 504	13 009	38 733	223 328		281 574
Titres d'investissement	331 382	14 900	1 707 471	398 700	4 537 078	6 989 531
TOTAL	19 760 639	22 783 083	53 026 100	72 688 801	63 635 843	231 894 466
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	28 839 880	2 569 646	2 038 677	540 297		33 988 500
Dettes envers la clientèle	14 696 437	14 361 789	68 811 921	68 570 631	51 707 650	218 148 428
Titres de créance émis	1 674 189	1 102 379	1 525 825	3 244 000		7 546 393
Emprunts subordonnés	3 126	6 251	3 278 130	3 057 090	6 771 361	13 115 958
TOTAL	45 213 632	18 040 065	75 654 553	75 412 018	58 479 011	272 799 279

- Les créances et les dettes à vue sont ventilées selon les lois et conventions d'écoulement adoptées par la banque.

Ventilation du total de l'actif, du passif et de l'hors bilan en monnaies étrangères au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

BILAN	30/06/2017	31/12/2016
ACTIF :	39 103 374	32 143 003
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	119 715	86 111
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	15 485 452	10 453 917
Créances sur la clientèle	4 882 577	5 067 306
Titres de transaction et de placement	3 318 437	4 566 675
Autres actifs	1 599 648	3 202 753
Titres de participation et emplois assimilés	13 697 545	8 753 823
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et en location		
Immobilisations incorporelles et corporelles		12 418
PASSIF :	14 613 341	22 240 870
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	7 365 084	13 619 000
Dépôts de la clientèle	6 738 007	8 393 002
Titres de créance émis		
Autres passifs	510 250	229 955
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
Capital et réserves		
Provisions		
Report à nouveau		
Résultat net		-1 087
HORS BILAN :	59 252 487	62 115 518
Engagements donnés	42 022 939	41 589 237
Engagements reçus	17 229 548	20 526 281

Commissions sur prestations de service au 30 juin 2017 (en milliers de dirhams)

COMMISSIONS	30/06/2017	30/06/2016
Commissions sur fonctionnement de comptes	105 891	108 106
Commissions sur moyens de paiement	315 395	282 400
Commissions sur opérations sur titres	22 362	16 100
Commissions sur titres en gestion et en dépôt	38 972	37 239
Commissions sur prestations de service sur crédit	59 455	58 284
Commissions sur activités de conseil et d'assistance	-	-
Commissions sur ventes de produits d'assurance	60 246	44 334
Commissions sur autres prestations de service	168 125	156 680
TOTAL	770 446	703 143

Charges générales d'exploitation au 30 juin 2017 (en milliers de dirhams)

CHARGES	30/06/2017	30/06/2016
Charge de personnel	1 010 088	950 957
Impôts et taxes	63 029	57 420
Charges externes	919 785	885 965
Autres charges générales d'exploitation	9 609	8 246
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	193 135	204 878
TOTAL	2 195 646	2 107 467

Concentration des risques sur un même bénéficiaire au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

NOMBRE DE BENEFICIAIRE	TOTAL ENGAGEMENT
20	109 308 759

Marge d'intérêts au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

	30/06/2017	30/06/2016
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	4 351 394	4 527 542
dont : Intérêts	4 233 632	4 394 052
Commissions sur engagements	117 762	133 490
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	502 023	483 071
dont : Intérêts	477 026	461 809
Commissions sur engagements	24 997	21 262
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	167 961	178 472
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	5 021 378	5 189 085
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	1 184 354	1 412 989
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	254 114	219 373
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance	108 289	128 107
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	1 546 757	1 760 469
MARGE D'INTERETS	3 474 621	3 428 616

Résultat des opérations de marché au 30 juin 2017 (en milliers de dirhams)

PRODUITS ET CHARGES	30/06/2017	30/06/2016
+ Gains sur les titres de transaction	1 032 497	1 455 522
- Pertes sur les titres de transaction	231 229	96 733
Résultat des opérations sur titres de transaction	801 268	1 358 789
+ Plus value de cession sur titres de placement	4 455	4 084
+ Reprise de provisions sur dépréciation des titres de placement	2 836	530
- Moins value de cession sur titres de placement	-	847
- Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	11 112	80
Résultat des opérations sur titres de placement	-3 821	3 688
+ Gains sur opérations de change virement	563 812	1 755 331
+ Gains sur opérations de change billets	39 109	38 138
- Pertes sur opérations de change virement	498 965	1 562 342
- Pertes sur opérations de change billets	1 037	1 708
Résultat des opérations de change	102 919	229 419
+ Gains sur les produits dérivés de taux d'intérêt	92 258	52 176
+ Gains sur les produits dérivés de cours de change	356 163	37 648
+ Gains sur les produits dérivés d'autres instruments	76 380	7 083
- Pertes sur les produits dérivés de taux d'intérêt	31 891	86 553
- Pertes sur les produits dérivés de cours de change	203 650	44 662
- Pertes sur les produits dérivés d'autres instruments	94 913	255 080
Résultat des opérations sur les produits dérivés	194 347	-289 388

Produits sur titres de propriété au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

CATEGORIE DES TITRES	30/06/2017	30/06/2016
Titres de placement		
Titres de participation	1 255 677	1 255 845
TOTAL	1 255 677	1 255 845

Autres produits et charges au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	30/06/2017	30/06/2016
Autres produits bancaires	2 172 527	3 343 560
Autres charges bancaires	1 551 032	2 501 853
TOTAL	621 495	841 707
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	30/06/2017	30/06/2016
Produits d'exploitation non bancaire	20 334	15 876
Charges d'exploitation non bancaire	3 469	-
TOTAL	16 865	15 876
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	893 882	1 471 763
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	643 277	564 183
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	30/06/2017	30/06/2016
Produits non courants	260	2 494
Charges non courantes	299 279	50 823

Passage du résultat net comptable au résultat net fiscal au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

INTITULES	Montant	Montant
I - RESULTAT NET COMPTABLE	2 561 909	
. Bénéfice net	2 561 909	
. Perte nette		
II - REINTEGRATIONS FISCALES	950 094	
1- Courantes	950 094	
- Impôt sur les sociétés	830 556	
- Perte relative au contrôle fiscal		
- Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par les provisions	19 328	
- Dotations aux provisions ayant supporté l'impôt	75 000	
- Dotations pour pensions de retraite et obligations similaires	21 013	
- Charges exceptionnelles non déductibles	2 197	
- Contribution pour l'appui à la cohésion sociale	-	
- Cadeaux personnalisés	2 000	
2- Non courantes		
III - DEDUCTIONS FISCALES		1 267 256
1- Courantes		1 267 256
- Abattement 100% sur les produits de participation		1 250 000
- Abattement sur cession actions		
- Abattement sur cession titres de participation		
- Abattement sur cession des immobilisations		
- Reprise de provisions pour investissement		
- Reprise de provisions utilisées		17 256
- Reprise de provisions pour risques généraux		-
- TVA déductible / contrôle fiscal		
- IGR / salaires		
- IGR / RME		
2- Non courantes		-
TOTAL	3 512 003	1 267 256
IV - RESULTAT BRUT FISCAL		2 244 747
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		2 244 747
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		
VI - RESULTAT NET FISCAL		2 055 924
. Bénéfice net fiscal (A - C)		2 244 747
. Déficit net fiscal (B)		
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

Détermination du résultat courant après impôts au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

I. DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	3 691 483
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	119 537
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	1 267 256
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	2 543 764
. Impôt théorique sur résultat courant (-)	941 193
. Résultat courant après impôts (=)	2 750 290
II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES	

Détail de la taxe sur la valeur ajoutée au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

NATURE	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations TVA de l'exercice	Solde fin d'exercice
	1	2	3	(1+2-3=4)
A. TVA collectée	166 938 477	571 414 864	650 584 588	87 768 753
B. TVA à récupérer	205 854 429	173 348 724	214 379 218	164 823 934
Sur charges	98 686 753	121 645 299	164 276 200	56 055 852
Sur immobilisations	107 167 676	51 703 425	50 103 018	108 768 082
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	-38 915 952	398 066 140	436 205 370	-77 055 181

Répartition du capital social au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
A- ACTIONNAIRES MAROCAINS				
* S.N.I	ANGLE RUES D'ALGER ET DUHAUME CASA	97 433 137	97 433 137	47,87%
* GROUPE MAMDA & MCMA	16 RUE ABOU INANE RABAT	15 597 202	15 597 202	7,66%
* Wafa ASSURANCE	1 RUE ABDELMOUMEN CASA	13 456 468	13 226 583	6,50%
* REGIME COLLECTIF D'ALLOCATION ET DE RETRAITE	HAY RIAD - B.P 20 38 - RABAT MAROC	10 417 416	10 417 416	5,12%
* CIMR	BD ABDELMOUMEN CASA	7 860 780	7 860 780	3,86%
* CAISSE MAROCAINE DE RETRAITE	140 PLACE MY EL HASSAN RABAT	4 405 769	4 405 769	2,16%
* CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION	140 PLACE MY EL HASSAN RABAT	3 576 531	3 576 531	1,76%
* RMA WATANIYA	83 AVENUE DES FAR CASA	2 683 942	2 683 942	1,32%
* PERSONNEL DE LA BANQUE	*****	2 819 401	2 036 909	1,00%
* AXA ASSURANCES MAROC	120 AVENUE HASSAN II CASA	1 551 495	1 551 495	0,76%
* OPCVM ET AUTRES DIVERS ACTIONNAIRES	*****	33 009 471	34 021 848	16,72%
B - ACTIONNAIRES ÉTRANGERS				
*SANTUSA HOLDING	PASEO DE LA CASTELLANA N° 24 MADRID (ESPAGNE)	10 715 614	10 715 614	5,26%
TOTAL		203 527 226	203 527 226	100,00%

Affectation des résultats intervenue au cours de l'exercice

au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

	Montant		Montant
A- Origine des résultats affectés			
Report à nouveau	160	B- Affectation des résultats	
Résultats nets en instance d'affectation		Réserve légale	-
Résultat net de l'exercice	6 935 048	Dividendes	2 442 327
Prélèvement sur les bénéfices		Autres affectations	4 492 413
Autres prélèvements		Report à nouveau	468
TOTAL A	6 935 208	TOTAL B	6 935 208

Réseau au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

RÉSEAU	30/06/2017	31/12/2016
Guichets permanents	1 158	1 171
Guichets périodiques		
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	1 266	1 245
Succursales et agences en Europe	64	68
Bureaux de représentation Europe et Moyen Orient	7	8

Effectifs au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

EFFECTIFS	30/06/2017	31/12/2016
Effectifs rémunérés	8 409	8 236
Effectifs utilisés	8 409	8 236
Effectifs équivalent plein temps	8 409	8 236
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)		
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)		
Cadres (équivalent plein temps)	4 571	4 385
Employés (équivalent plein temps)	3 838	3 851
dont effectifs employés à l'étranger	62	61

Comptes de la clientèle au 30 juin 2017

(en milliers de dirhams)

	30/06/2017	31/12/2016
Comptes courants	182 839	175 692
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	800 501	788 355
Autres comptes chèques	2 107 180	2 013 690
Comptes d'affacturage	7	7
Comptes d'épargne	903 326	877 619
Comptes à terme	16 651	17 757
bons de Caisse	2 765	2 711
Autres comptes de dépôts	1 195 262	1 086 464
TOTAL	5 208 531	4 962 295

Deloitte.Deloitte Audit
288, Bd Zerktouni
Casablanca - Maroc**EY**Building a better
world
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca - Maroc

GROUPE ATTIJARIWAFABANK

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMÉDIAIRE
PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2017

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire d'ATTIJARIWAFABANK comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2017. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 48.557.527, dont un bénéfice net de KMAD 2.561.909, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine d'ATTIJARIWAFABANK arrêtés au 30 juin 2017, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note annexe qui fait état du contrôle fiscal dont fait l'objet la banque.

Casablanca, le 14 septembre 2017

DELOITTE AUDIT

Fawzi BRITEL
Associé

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Bachir TAZI
Associé



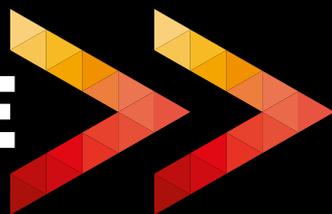
التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

Croire en vous



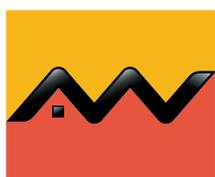
DIRIGEANTS DE PME, BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT ? NOUS AVONS UN PLAN

PLAN PME



Dirigeants de PME, pour développer votre entreprise dans un environnement de plus en plus compétitif, il vous faut plus qu'une banque. C'est pour cela qu'Attijariwafa bank a créé Plan PME. Produits financiers à des conditions compétitives, services digitaux, accompagnement non financier axé sur le conseil, la formation, la mise en relation d'affaires... toutes les expertises du premier Groupe financier du Maghreb au service de votre réussite.

FINANCEMENT • SERVICES DIGITAUX • BUSINESS NETWORKING • CONSEIL



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

Croire en vous



DIRIGEANTS DE PME, VOUS AVEZ UN PROJET DE TRANSMISSION, CESSION OU ACQUISITION D'ENTREPRISE? NOUS AVONS UN PLAN

PLAN RELÈVE

ÉTUDE ET CONSEIL - FINANCEMENT - GESTION DE PATRIMOINE - ACCOMPAGNEMENT DANS LA MISE EN ŒUVRE

Dirigeants de PME, afin de pérenniser le cycle de vie de votre entreprise et lui assurer une relève entrepreneuriale, Attijariwafa bank lance Plan Relève, une offre dédiée à l'accompagnement des projets de transmission, de cession et d'acquisition d'entreprise.

Grâce au Plan Relève, vous pouvez compter sur l'appui du groupe Attijariwafa bank qui vous propose un dispositif complet axé sur des services d'accompagnement adaptés à toutes les étapes de votre projet de l'étude jusqu'à la mise en œuvre, ainsi que sur des solutions de financement et de gestion du patrimoine pour réussir la transition.

UN PRODUIT DE L'OFFRE **PLAN PME**

